

ÉCHOS DES DEUX RIVES

QUÉBEC

Grenon laisse Ryan pour L'Allier

Le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier, a un nouvel attaché de presse depuis lundi. Il s'agit de François Grenon, l'ex-attaché de presse du ministre des Affaires municipales Claude Ryan qui ne sollicitera pas de nouveau mandat. Natif du quartier Limoilou où il réside toujours, M. Grenon occupera les fonctions d'attaché de presse et de directeur adjoint du cabinet en remplacement de Richard Lacasse, absent pour raisons de santé. M. Grenon quitte avec une prime de séparation équivalant à six mois de salaire... et trouve avantageuses les conditions de travail à la ville de Québec. Il est âgé de 30 ans.

Audiences publiques sur le vélo

La ville de Québec tiendra des audiences publiques sur son nouveau plan directeur du réseau cyclable aujourd'hui, à 19 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville. Ces audiences terminent la série de consultations entreprises au mois de mai à travers les quartiers de Québec. Une dizaine de mémoires y seront présentées.

PORTNEUF

Tournée de familiarisation

La Société régionale de développement de Portneuf (SRDP) organise une tournée de familiarisation de la région de Portneuf dans le cadre de la formation offerte à ses préposés à l'information touristique. La SRDP propose donc aux différents intervenants touristiques de Portneuf de faire partie du voyage. Cette tournée se tiendra dimanche le 19 juin 1994 de 8 h 30 à 17 h 30 et les personnes intéressées doivent réserver leur place en communiquant avec la SRDP au numéro 285-4616.

Plamondon vient en aide au CHP

Présidee par l'auteur-compositeur Luc Plamondon, la campagne de souscription 1994 de la Fondation du Centre hospitalier Portneuf vient de franchir le plateau des 100 000 \$ en dons. De passage dans son Saint-Raymond natal la semaine dernière, le célèbre parolier a offert, à titre symbolique, 1000 \$ à la Fondation lors d'un cocktail tenu en son honneur. Cette somme porte à 102 000 \$ le montant recueilli jusqu'à ce jour. Les fonds amassés dans le cadre de cette campagne, dont l'objectif est de 175 000 \$, serviront à doter le CHP d'équipements médicaux de pointe.

SAINT-GEORGES

Des orientations jusqu'en 1999

La commission scolaire de la Chaudière-Etchemin se donne un ensemble d'orientations éducatives jusqu'en 1999. D'ici la fin du siècle, outre l'intensification des liens entre l'école et la famille, elle favorisera la réussite personnelle, la formation globale des jeunes et des adultes, la prépondérance des acquis scolaires, l'obtention d'une qualification professionnelle de base et l'insertion sociale des élèves.

PLESSISVILLE

Quatre options en moins

La commission scolaire regroupée Jean-Rivard de Plessisville perdra l'enseignement de quatre programmes de formation professionnelle en 1994-1995 : soudage général, soudage-assemblage, coiffure, et esthétique. Cependant, les élèves qui étaient inscrits en 1993-1994, pourront terminer leur formation.

Du Vallon n'est plus une priorité pour Québec

QUÉBEC — Pour la ville de Québec, le prolongement de l'autoroute du Vallon, que ce soit en autoroute ou en boulevard urbain, n'est pas souhaitable à court et à moyen termes, car il risquerait de déstabiliser la fonction commerciale du boulevard de l'Ornière.

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

C'est ce qu'on peut constater à la lecture d'une étude de marché sur le boulevard de l'Ornière réalisée par Michel Grenier et Associés pour le Service de la planification de la ville de Québec.

À une assemblée du comité consultatif Neufchâtel-Lebourgneuf, lundi soir, l'idée a semblé recueillir l'assentiment de la plupart de la cinquantaine de personnes présentes.

Le prolongement de l'autoroute du Vallon pourrait, « en accentuant l'importance des fuites commerciales hors du « quartier », mettre en péril la vitalité de la structure commerciale du boulevard de l'Ornière ».

Prolonger du Vallon servirait surtout aux résidents de Loretteville et déstructurerait une artère où les commerces vivent bien.

Il est ressorti que cette artère commerciale est axée sur une desserte prioritairement locale et sur laquelle la circulation automobile de transit est importante.

L'an dernier, l'Ornière a été réaménagé dans sa partie nord et la deuxième phase, de Chauveau au boulevard Masson, qui devait se réaliser cette année, a été reportée à 1995.

Le potentiel futur de développement de l'Ornière est limité et surtout associé à la consolidation des pôles commerciaux en place et à l'affermissement de la vocation résidentielle dans la partie plus centrale de l'artère.

En vertu de ce constat, la ville suggère qu'à peu près tout le côté ouest soit consacré aux commerces. À l'extrême nord du boulevard mais à l'ouest toujours, à partir de la rue Miramont, ce serait un secteur à vocation mixte, résidentielle et commerciale. Du côté ouest, on renforcerait la vocation résidentielle entre les rues Costebelle et Banville et entre les rues Saint-Siméon et Lavoisier.

Il y eut un certain débat sur le bien-fondé de prolonger le boulevard de l'Auvergne à l'ouest du boulevard de l'Ornière, pour rejoindre l'avenue Chauveau. La ville suggère de ne pas faire ce prolongement qui causerait plus de désagréments que d'avantages. Entre autres le prolongement signifierait des coûts de 1,6 million \$, couperait en deux un îlot à développer et permettrait la construction de 72 logements plutôt que 202 si le prolongement ne se réalisait pas.

Des résidents du secteur qui possèdent des terrains magnifiques n'ont pas pris l'annonce de la possibilité qu'il y ait construction de 202 logements dans leur voisinage.

De l'assemblée est aussi ressorti que les résidents de l'avenue Chauveau doivent vivre avec un sérieux problème d'achalandage automobile.

Enfin, la ville veut protéger et conserver le caractère villageois du centre-ville de l'ancienne municipalité Les Saules qui possède une personnalité propre, une image distincte.

Jeux de 2002

Autant de pour que de contre à l'Ancienne-Lorette

ANCIENNE-LORETTE — Les résidents de l'Ancienne-Lorette se sont montrés peu intéressés à l'ouverture d'un registre sur les Jeux 2002. Durant quatre jours d'inscription, seulement 394 personnes se sont manifestées, 193 pour, 201 contre.

par ROBERT FLEURY
LE SOLEIL

Le sondage est indicatif du désintéressement et de la confusion des Loretteins sur la question des Jeux. Lors d'une signature conventionnelle de registre, pour un règlement d'emprunt par exemple, ce sont 500 signatures qui sont requises en une seule journée pour forcer le retrait du règlement ou exiger la tenue d'un référendum.

Mais l'Ancienne-Lorette avait attendu la publication de sa revue municipale, Le Lorette, pour inviter ses résidents à se manifester... en sa faveur, bien entendu. Toutefois la question était neutre : « Êtes-vous pour la tenue des Jeux olympiques dans la région de Québec en 2002 ? »

« Je suis très satisfait. Une personne sur deux se dit pour les Jeux. On sait que ce sont surtout les citoyens opposés aux Jeux qui se déplacent ! Mais les gens sont tellement confus sur cette question », commente le maire Émile Loranger.

Le maire de l'Ancienne-Lorette n'a pu s'empêcher de décrocher quelques flèches à l'adresse de la mairesse de Sainte-Foy.

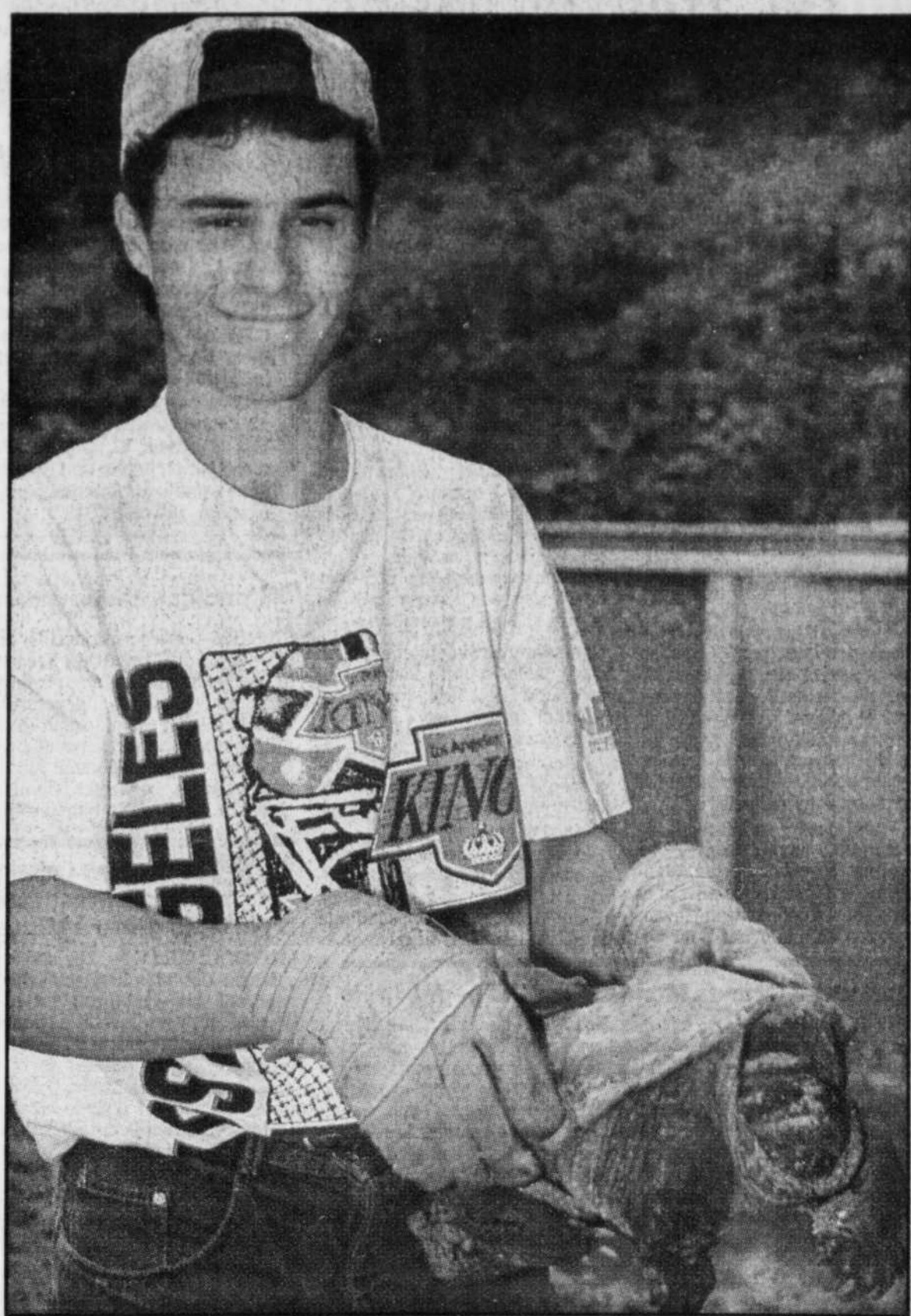
« Mme Boucher charrie. Elle a eu 30 000 signatures en dix jours avec tout un battage publicitaire. Est-ce à dire que tous ceux qui ne se sont pas déplacés étaient pour les Jeux ? Il faut cesser d'avoir l'air de bouffons sur la place publique, imaginez l'image que nous projetons à l'extérieur ! Ce que les gens veulent, c'est qu'on exerce un contrôle sérieux sur les Jeux et la mairesse de Sainte-Foy devrait mettre toutes ses énergies pour bâtir en ce sens, non pour détruire... », affirme le maire Loranger.

Autres appuis à 2002

Par ailleurs, la Banque Nationale, la Banque Royale et les Caisse Desjardins se sont unies pour mettre à la disposition de leurs clients un registre d'appui à la candidature de Québec. D'ici mercredi le 22 juin, les citoyens qui le désirent peuvent se présenter dans l'une de ces succursales dans les régions de Québec, Chaudière-Appalaches, Côte-Nord et dans une partie du Bas-Saint-Laurent.

Les trois partenaires de 2002 considèrent que les Jeux auront des retombées économiques d'importance pour la création d'emplois et le développement touristique de la grande région de Québec.

Une tortue sur le Mont-Bélair!



Devant le photographe, Dame Tortue s'est contentée d'ouvrir son bec corné et de rentrer le cou dans sa carapace écaillée aux reflets bruns.

L'animal préhistorique trônait au milieu d'un chemin de terre

VAL-BÉLAIR — En se baladant en trimoto sur le Mont-Bélair hier après-midi, Martin Falardeau a découvert une tortue protégée d'une carapace ovale vert olive de 30 centimètres de long. Le reptile d'une largeur de 25 centimètres, qui a toutes les allures d'une tortue des bois, espèce relativement rare dans notre région, trônait au beau milieu d'un chemin de terre.

par ISABELLE JINCHEREAU
LE SOLEIL

« J'ai failli l'écraser avec mon engin. Elle a au moins une queue de six pouces, munie de crêtes et avait un leurre dans la gueule. Elle semblait prête à mordre », raconte l'adolescent. La tortue a été installée dans un bassin de métal tapissé d'herbes puis transportée plus bas sur la terre familiale. Devant le photographe, Dame Tortue s'est contentée d'ouvrir son bec corné et de rentrer le cou dans sa carapace écaillée aux reflets bruns.

Martin a remis aujourd'hui le reptile aux spécialistes du Jardin zoologique de Québec, qui

l'installeront dans le terrarium, un grand bassin, et la soigneront avant de ramasser les données biologiques de l'amphibien.

On peut aussi avoir affaire à une tortue serpentine, qui vit généralement le long du fleuve ou de ses affluents ou à une tortue géographique, au cou et aux membres rayés de jaune. Le Québec possède au moins dix variétés de tortues, dont la mouchetée, très rare ; celle à carapace molle ; la tortue ponctuée ; et la tortue peinte, très verte et favorite des pet-shop. Conservateur au jardin zoologique, Jacques Prescott suggère fortement aux gens de laisser les tortues là

où ils les trouvent, dans leur habitat.

« Toutes les tortues du Québec sont des animaux vulnérables car les oeufs sont pondus dans des terrains sablonneux et des ruisseaux, des habitats qui se dégradent. C'est un animal préhistorique, primitif, apparu il y a 200 millions d'années. Ce groupe taxonomique est plus vieux que les dinosaures », précise le biologiste. La tortue géante des îles Galapagos peut vivre jusqu'à 200 ans.

M. Prescott rappelle que le Québec, avec sa froidure, n'est pas un habitat propice aux tortues. Mais on a déjà trouvé, dans la montagne des Roches à Charlesbourg, plusieurs variétés d'amphibiens et de reptiles nord-américains. « Les collines inexploitées des milieux péri-urbains, plus difficiles d'accès, ont une végétation mature et une faune typique du sud du Québec », conclut-il.

Avec les 703 syndiqués actionnaires Négociations ardues à Asbestos

THETFORD MINES — Comme ce fut toujours le cas dans le passé, les négociations pour le renouvellement de la convention collective entre le producteur d'amiante JM Asbestos, d'Asbestos, en Estrie, et ses 703 syndiqués à l'heure (CSD), s'avèrent difficiles. Cependant, cette fois-ci, les travailleurs ont une corde de plus à leur arc : étant actionnaires à 25 % de la compagnie, ils connaissent la situation financière de l'entreprise et sont en meilleure position pour justifier leurs revendications.

par FORTUNAT MARCOUX
LE SOLEIL

Les discussions sont ardues. En fin de semaine, à l'unanimité, lors d'un vote à main levée, les syndiqués ont rejeté les premières offres patronales. Les pourparlers reprendront le 20 juin.

L'employeur propose le gel salarial alors que le syndicat réclame des hausses annuelles de 2 % pour une entente de deux ans. Actuellement, un employé gagne un salaire horaire moyen de 20,63 \$. Le salaire de base s'établit à 17,82 \$.

La compagnie a voulu négocier un accord d'une durée de cinq ans comme celui des 475 Métallos de Lac d'amiante. Le syndicat s'y est opposé. « On demeure inflexible là-dessus », prévient le président du syndicat, M. Rodrigue Charrier. La compagnie a fait son deuil de cette demande et est prête à signer une entente de deux ans.

Au chapitre des bénéfices marginaux, le syndicat maintient le statu quo.

Comme les autres producteurs de la région de Thetford, JM Asbestos doit décréter des arrêts sporadiques de travail pour salen-

tir sa production. Depuis le début de l'année, les mineurs ont été en congé forcé pendant quatre semaines.

Cette année, la compagnie produira 225 000 tonnes. C'est beaucoup moins que le sommet déjà atteint de 600 000 tonnes alors qu'elle employait 2700 ouvriers.

C'est le gouvernement provincial qui a imposé le partenariat à la compagnie et au syndicat à la fin de 1992 avant de s'engager à garantir à 85 % un prêt de 25 millions \$ devant permettre la réalisation de travaux de développement, au coût de 100 millions \$, pour prolonger de quatre ans la vie de la mine, soit jusqu'en 1998. Deux cent cinquante ouvriers ont été rappelés à l'ouvrage pour une période de trois ans. Les travaux seront achevés l'an prochain.

Pour devenir partenaires, les ouvriers ont dû investir près de 2 millions \$ dans une coopérative.

À Saint-Georges Un conseiller demande aux gens de se laver la langue avant de parler

SAINT-GEORGES — Loin de « scraper » la ville, le conseiller M. Pierre Lessard se félicite d'avoir travaillé à la restructuration administrative de Saint-Georges.

par LUCE DALLAIRE
collaboration spéciale

Faisant état d'un bilan personnel de sa participation comme échelon au conseil municipal de Saint-Georges depuis près de quatre ans, le conseiller indépendant, M. Pierre Lessard, a exposé ses vues sur un ensemble de lacunes de l'administration municipale avant 1990 et des correctifs apportés depuis par le conseil actuel, en fin de séance, lundi.

« J'interviens afin de démentir les propos véhiculés par certaines personnes qui auraient avantage à se « laver la langue avant de parler » et intérêt à venir aux séances pour comprendre nos gestes au lieu d'inventer toutes sortes d'histoires pour faire peur à la population », a-t-il indiqué.

Au terme d'une série de dénonciations débutant par « Combien de gens savent que? », Lessard a lancé plusieurs flèches envenimées à l'égard des ex-gestionnaires et a souligné les « particularités du bon temps » de certains dossiers pour expliquer sa venue dans l'arène municipale.

« Pour mettre en place la restructuration administrative, que personne n'avait critiqué d'ailleurs, on a dû se battre envers et contre tous a-t-il continué avant d'évoquer les embûches pour ap-

pliquer les 25 recommandations du rapport Price Waterhouse suite à la fusion, souligner les frictions avec les médias et rappeler l'ensemble des démêlés judiciaires survenus.

« C'est là que le grabuge a commencé, a-t-il ajouté, et nous nous sommes ramassés avec 11 poursuites en commission municipale, deux à la cour supérieure et deux autres à la cour du Québec ».

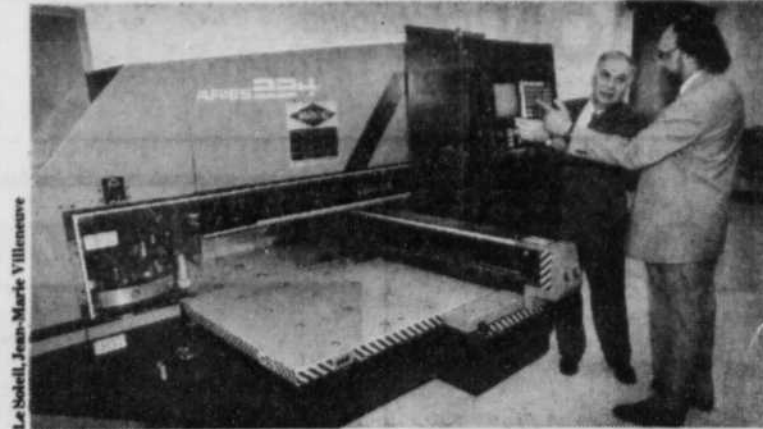
Selon lui, la ville n'a fait que se défendre pour faire respecter son droit de gérance.

« Il reste pourtant des gens qui s'appliquent à détruire, font perdre des investissements considérables, débâtèrent sur le dos du conseil, nous traitent de « pourris » et de « vendus » et prétendent que nous jetons l'argent par les fenêtres », a-t-il continué.

Lessard a par la suite invité les contribuables à faire le tour des parcs industriels, à examiner l'évaluation foncière et à regarder les réalisations actuelles.

« J'ose même me féliciter. Chose sûre, le but premier a été le bien-être des citoyens de Saint-Georges », a-t-il conclu.

Pierre Lessard entend compléter son terme jusqu'au 6 novembre, date des prochaines élections à Saint-Georges. Il n'a pas indiqué s'il se représentait ou pas.



Chagnon inaugure une école

Le ministre de l'Éducation, M. Jacques Chagnon, a inauguré, hier, la nouvelle école des métiers et occupations de l'industrie de la construction de Québec située au 1060, rue Borne, Québec. Les travaux d'agrandissement et de réaménagement de l'école construite en 1949 ont été réalisés en deux phases et ont nécessité un investissement de plus de 18 millions \$ du ministère de l'Éducation et la Commission des écoles catholiques de Québec y a investi 643 000 \$. Située dans le Parc industriel de Saint-Malo, elle permettra à plus de 560 élèves de recevoir chaque année une formation dans l'un ou l'autre des 12 programmes offerts reliés aux métiers de la construction. Sur la photo, M. Charles Proulx qui quittera son poste de directeur en juin et son remplaçant, M. Louis Dallaire, s'intéressent à une machine des plus modernes pour couper la tôle qui a coûté 184 000 \$.

Candidat indépendant

SILLERY — C'est un conseiller au secrétariat du Conseil du Trésor, M. Daniel Tardif, qui se présente comme candidat indépendant dans le district Saint-Joseph (5) à Sillery aux élections de novembre. Ce district est actuellement représenté par le conseiller Charles Godbout, élu sous la bannière de

Démocratie Sillery, parti qui vient de se fusionner au nouveau parti Action Sillery de Paul Shoiry. Inconnu de la scène municipale, M. Tardif se dit préoccupé de la dette de Sillery, suggérant d'imiter l'exemple de l'ancienne Lorette qui l'a réduite de plus de moitié en dix ans sans hausse de taxes.

ÉCHOS DU BAS-SAINT-LAURENT

Fin de la grève à Mines Gaspé

MURDOCHVILLE — Les 440 employés de Mines Gaspé, affiliés au syndicat des Métallurgues, retourneront progressivement au travail d'ici vendredi. Les syndicats ont accepté à 58,1 % le contrat de travail proposé par l'employeur. La compagnie a ramené à trois ans, au lieu de six, la durée du contrat de travail. Le directeur de Mines Gaspé, Patrice Cayouette, se dit satisfait du résultat du vote. Le nouveau contrat de travail prévoit que Mines Gaspé pourra faire appel à un sous-traitant pour le transport d'acide entre Murdochville et Gaspé. Les salaires seront gelés pour la première année du contrat. Un supplément salarial, rattaché à la performance de l'entreprise, sera versé la deuxième année et une augmentation de 30 cents l'heure est prévue la troisième année. Le salaire horaire moyen, à Mines Gaspé, est de 19,42 \$.

AVIS DE QUALITÉ

Conformément aux dispositions de l'article 32 de la Loi sur le Curateur public et de l'article 699 du Code civil du Québec, le Curateur public donne avis qu'il est administrateur provisoire des biens délaissés et liquidateur des successions non réclamées pour les personnes ci-dessous mentionnées :

1° Biens trouvés sur un cadavre non réclamé :	Nom	Domicile	Date du décès
	ALLARD, Pierrette	8880, Berlinguet, Montréal	1994-02-15
	GORDON, Hall	rue Hamelin, Lachute	1994-02-19
	LEFEBVRE, Eugène	4900, Lapointe, Montréal	1994-03-01
2° Biens situés au Québec dont les propriétaires ou leurs héritiers sont inconnus ou introuvables ou auxquels ils ont renoncé :			
	BÉCHARD, Arnold	1218, Dalcourt, Montréal	1993-12-17
	BÉLISLE, Jean	4605, Cr. Dauphin, # 313, Terrebonne	1993-02-01
	BERNECHE, Edgar	1651, St-Joseph, # 4, Montréal	1994-02-21
	BISSONNETTE, Lucien	5830, boul. Robert, St-Léonard	introuvable
	BOULANGER, Pauline	6750, D'Avila, # 103, Anjou	1994-05-12
	BRINDZA, Mary Ghizean	7255, boul. L'Acadie, # 2, Montréal	1994-03-02
	CHARBONNEAU, André	introuvable	introuvable
	DAIGLE, Evelina	Val-Bélair	introuvable
	DAMBOISE, Emma	198, Châteauguay, Huntingdon	1993-06-28
	DYWINIAK, Mychajlo	7554A, Centrale, Lasalle	1994-04-28
	FISSET, Joseph	Paroisse Ancienne-Lorette	introuvable
	FRADETTE, Jacques	1237, De Bullion, Montréal	1994-04-30
	KISS, Martha	4489, Côte-des-Neiges, # 2, Montréal	1994-04-28
	KLEBAN, Diane	560, Iberville, Montréal	1994-03-09
	LAPORTE, Jean-Gilles	6362, Sulte, St-Léonard	introuvable
	LAROCQUE, Oscar	introuvable	introuvable
	LAYZEROWICZ, Jazdia	2655, Kent, # 303, Montréal	1994-03-29
	MARTIN, Rébecca	5601, Place Beaumais, Montréal	1994-04-22
	MEUNIER, Jean-Pierre	6362, Sulte, St-Léonard	introuvable
	OZANIC, Ilja	7026, de l'Épée, # 5, Outremont	1994-05-05
	PARE, Délima	1440, Outremont, Montréal	1994-03-08
	RANCOURT, Jacques	introuvable	introuvable
	ROZMAN, Alexander	2645, Barclay, # 4, Montréal	1994-03-20
	SAINT-LOUIS, Yvonne	1583, Visitation, Montréal	1994-04-11
	SLONIMSKY, Samuel E.	14, Shurtleigh St. Chelsea, Suffolk, M.A. 02150	1983-09-13
	WHITEWAY, Allen	3270, Barclay, # 2C, Montréal	1994-04-08
	ZARGHIN, Zarah	14, Shurtleigh St. Chelsea, Suffolk, M.A. 02150	introuvable
3° Biens délaissés par les personnes morales dissoutes :			
	Constructions Poly Plex Inc.	Digitech Inc.	
	EntrePot Colbert Inc. & Cobico Inc.	Industries B. & X. (1992) Inc.	
	Les Entreprises Dolbec & Brouillard Inc.	Les Pétroles Tolhurst Ltée	
	Linatex Canada Inc.	Nor-Am Corporation	
	Pasat Inc.	Pian d'Habitation Lévesque Inc.	
	1365-7598 Québec Inc.	2150-5235 Québec Inc.	
	2419-3815 Québec Inc.	2857-3506 Québec Inc.	
4° Successions non réclamées :			
	Nom	Domicile	Date du décès
	BLAIS, Jean-Charles	3227, Robitien Est, Montréal	1994-02-12
	BOURDARD, Rolo	35, Maywood, # 803, Pointe-Claire	1993-12-17
	BROUSSEAU, Jean	710, Pénin, St-Jean-Christophe	1994-03-24
	CASE, Claire	856, Belvédère Sud, Sherbrooke	1994-01-19
	CÔTÉ, Jacques	6430, Saint-Pierre, # 1, Montréal-Nord	1993-11-04
	DÉCOSTE, René	195, Principale, # 307, Brownsburg	1993-05-10
	DUBÉ, Paul-Louis	17745, boul. Pierrefontaine, Pierrefonds	1992-11-29
	DUBÉ, Stéphane	2730, Lincourt, Longueuil	1994-03-03
	FERLAND, Daniel	1726, Fréchette, St-Émile	1994-02-26
	FORGET, Claude	6830, 10e Avenue, Montréal	1992-08-11
	GAGNON, Aimé	5825, De Mély, app. 10, Montréal	1994-01-11
	GIRARD, Jean-Louis	114, Des Frères, St-Agnès	1993-11-11
	HIVON, Gérard	27, Comeau, Granby	1993-10-16
	HORWATH, Leslie	1014, 6e Avenue, Verdun	1993-04-13
	HOULE, Jean-Jacques	428, St-Gabriel, St-Tite	1991-07-28
	KOZAH, Joseph	10187, Lausanne, Montréal-Nord	1991-11-22
	LACHANCE, Huguette	2407, Papineau, Shawinigan	1993-06-04
	LANANQUE, Marcel	815, 3e Avenue, Lachine	1994-01-26
	LANGLOIS, Claude	3738, 3e Rang Ouest, Ste-Croix	1993-08-21
	LARENTE, Hector	201, Mgr Latulipe Ouest, Rouyn-Noranda	1993-09-27
	LAVIGNE, Claude	552, chemin Mont Shefford, Waterloo	1993-09-12
	LECOMTE, Jeannine	150, 103e Avenue, # 252, Lafontaine	1994-01-08
	LEFEBVRE, Richard	272, Rielle, Verdun	1993-07-13
	LEPAGE, Daniel	4661, St-Denis, # B, Montréal	1994-04-16
	LÉVESQUE, Raymond	215, Des Chênes Est, # 6, Québec	1993-06-19
	PARENT, Joseph-Lucien	969, Perreault, Joliette	1993-12-31
	RINGUETTE, Irénée	12020, Clément Ader, # 25, Rivière-des-Prairies	1994-01-06
	ROSENSTEIN, Jennie	4974, Connaught, Montréal	1994-01-17
	SAVARD, Marcel	109, Des Pins Ouest, # 6 Québec	1993-01-20
	TASSÉ, Maurice	870, De Bayonne, Repentigny	1994-02-12
	TOURANGEAU, Rolande	7705, De L'Espérance, St-Léonard	1993-06-30
	YOUNG, Richard	74, Principale, La Tuque	1993-08-21

Selon l'article 794 du Code civil du Québec, le Curateur public dresse un inventaire des successions non réclamées au paragraphe 4 du présent avis. Sur demande écrite de la part d'une personne intéressée (héritier, légataire, créancier possédant un document à l'appui), copie de l'inventaire pourra lui être transmise.

Le Curateur public remettra les biens et les revenus produits depuis le début de son administration provisoire au propriétaire ou aux héritiers qui se manifestent dans les dix ans du début de sa gestion pour les paragraphes 1 et 2 et dans les dix ans de la date du décès pour le paragraphe 4.

Pour toute information, veuillez communiquer à l'adresse ci-dessous.

Direction des biens délaissés
800, boul. René-Lévesque Ouest, bureau 500
Montréal (Québec) H3B 4W9
Tél. : 1 (514) 873-4074
1-800-363-9090

Le Curateur public du Québec



Louis-Guy
LEMIEUX

Marcher une ville

Où se trouve précisément la rue Charlevoix, un endroit toujours à l'ombre en été et l'une des rues les plus typiques du Vieux-Québec?

Sur quelle place publique peut-on regarder et toucher les femmes en bronze stylisées du sculpteur Gérard Bélanger?

Quelle façade de quelle maison de la rue Saint-Jean à l'architecture inspirée des palais italiens de la Renaissance montre des têtes de cervidés et d'hommes à moustaches sculptées?

Je serais curieux de savoir combien de Québécois de Québec peuvent répondre, par jeu, à ces questions simples comme « bonjour, comment ça va? »

Des milliers de gens passent chaque jour à pied ou en voiture devant des trésors architecturaux et des oeuvres d'art public sans porter la moindre attention. Il n'est pire aveugle que celui qui ne veut pas voir. Il n'est pire aveugle qu'un automobiliste ou un marcheur pressé.

Les quartiers centraux de Québec sont pleins de signes et de témoins qui racontent, mieux que le meilleur livre, l'histoire locale et la vie propre de ses habitants. Il suffit de prendre son temps.

La ville de Québec est l'une des rares villes en Amérique du Nord où la marche à pied est plus qu'un sport excellent pour la santé mais aussi, en même temps, une activité hautement culturelle.

Marcher Québec à pied sec, c'est s'instruire à chaque pas. On ne s'ennuie jamais, à pied, à Québec.

Je marche cette ville depuis des années et je découvre encore, à chaque fois, des choses surprenantes. On pourrait passer une vie complète à marcher Québec sans jamais emprunter le même chemin.

La belle promenade

Il existe de nombreux guides de Québec. Le guide de l'arrondissement historique. Le guide de la ville « officielle ». Le guide de l'architecture. Le guide de l'archéologie. Le guide des musées. Le guide des restaurants. Le guide des théâtres. Le guide des galeries d'art. Le guide des calchiers. Le guide non écrit des marginaux. Le guide des goélands. Le guide, de bouche à oreille, des oiseaux de nuit. Etc.

Le Bureau des arts et de la culture (BAC) vient de lancer, pour sa part, le petit guide sympathique, pratique et remarquablement bien fait qu'on attendait.

Intitulé « Du cap au rivage, promenade dans les rues de Québec », il s'agit d'un circuit pédestre format de poche qui fait appel autant à l'intelligence des promeneurs qu'à la qualité de leurs souliers de marche.

Le guide suggère deux circuits de deux heures chacun environ. L'un pour la haute-ville qui couvre, en zigzag, le Vieux-Québec intra-muros et jusqu'à la rue Deligny, dans le faubourg Saint-Jean Baptiste. L'autre, tout aussi intéressant, s'oriente à partir de Saint-Roch, à la basse-ville, et suit la rue Saint-Vallier jusqu'à la rue du Petit-Champlain après avoir traversé le quartier du Palais, la rue des Antiquaires, le Vieux-Port, la place de Paris et la Place royale.

Partout, toujours, des notes précises qui donnent au promeneur les clés de l'architecture, de l'urbanisme, de l'ethnologie, de l'art public et de l'archéologie propres à une ville originale. Un bon guide.

Ceux qui ont imaginé ce circuit pédestre ont marché leur ville-objet plutôt deux fois qu'une. Ils disent vouloir nous entraîner « hors des sentiers battus ». C'est réussi.

On suggère 54 points d'intérêt majeur. La somme de ces « flashes » brosse un portrait vrai et contemporain de Québec.

Et l'on n'hésite pas à pointer du doigt les erreurs urbanistiques comme les bretelles de l'autoroute Dufferin qui ont défiguré à jamais le quartier du Palais, autrefois vivant.

Quand une publication de la ville accepte de souligner le moins beau à côté du très beau, c'est que c'est une publication sérieuse.

Le guide « Du cap au rivage » se vend partout à prix populaire : 4,50 \$. Il est offert en version française et en version anglaise. C'est un cadeau à faire à des amis américains ou européens.

Je recommande cette brochure à tous ceux qui n'ont pas d'onglons aux pieds et qui n'ont pas peur de salir leurs souliers.

TRÉSORS de L'ORIENT

EMMANUEL de retour après 5 ans!
SUPER LIQUIDATION DE MEUBLES DE CHINE
2 CONTENEURS À SACRIFIER!

20% à 50% moins cher qu'en 1989

Importation directe de Chine

QUELQUES EXEMPLES	PRIX COURANT MAGASIN TRADITIONNEL	NOTRE PRIX LIQUIDATION à partir de
Cabinet laqué 24" x 36"	500\$	145\$
Paravent laqué 4 panneaux 6 pieds	700\$	295\$
3 tables gigognes laquées	390\$	195\$
Cabinet télé laqué Coromandel	990\$	590\$
Mobilier de chambre laque peinte	5000\$	Voir nos spéciaux
4 panneaux muraux laqués	200\$	100\$
Fauteuil Ming bois de rose	800\$	395\$
4 tables gigognes bois de rose	600\$	295\$
Mobilier salle à manger 11 morceaux bois de rose massif	5000\$	2490\$
Bar laque peinte, porte tournante	2500\$	1390\$

Plus de 500 articles et 100 000 \$ d'inventaire à des prix fous!

Cabinets, buffets, coffres, paravents, bars, tabourets, tableaux, meubles téle, tables gigognes, chaises de coin, tables à café, etc., statues de téck massif, porcelaines, tableaux coquille d'oeuf, vases en soie, terracotta, bronze, masques tribaux, kalagos, cloisonnés, ivoire...

QUANTITÉ LIMITÉE! 10 JOURS SEULEMENT!

DU 9 AU 19 JUIN SEULEMENT

IMMEUBLE MOORE/BÉDARD
1415, boul. Charest Ouest, local 133
Québec
683-6048
1000 pieds à l'ouest de St-Sacrement

Jeunesse Canada Monde s'installe pour 3 mois

SAINT-RAYMOND — Seize jeunes de 17 à 20 ans, huit Canadiens et autant d'Indonésiens, passeront 11 semaines en sol raymondois à compter de septembre prochain dans le cadre du programme d'échange Jeunesse Canada Monde (JCM). Saint-Raymond en est à sa deuxième expérience du genre puisqu'il y a cinq ans, un échange avec le Brésil avait eu lieu. Seulement deux autres programmes de JCM sont prévus dans la grande région de Québec cette année, soit à La Malbaie et à Baie-Saint-Paul. Pendant leur séjour de trois mois ici, les échangistes vont travailler de façon bénévole quatre jours par semaine sur des projets communautaires. Après ces quelques semaines passées dans le comté de Portneuf, les 16 participants iront faire un séjour semblable, cette fois-ci en Indonésie.

COMMENCEZ À PAYER DANS 6 MOIS EN DÉCEMBRE 1994*

Du jamais vu!

19 690\$
13 915\$

1.8 L. 16 soupapes • Transmission automatique, 4 vitesses • Climatisation • Vitres à commande électrique • Portes à verrouillage électrique • AM-FM stéréo cassette • Suspension LOTUS • Roues mag • Coussin gonflable • Freins à disque aux 4 roues • Etc.

Cartier
PONTIAC BUICK GMC LTÉE
VAL-BÉLAIR (Québec)

1475, Pie-XI Sud
Val-Bélair
(sortie Sainte-Genève de l'autoroute Henri-IV)
847-6000

750\$
de rabais additionnel aux étudiants et admissibles

* Sous réserve de l'approbation de notre Service de crédit. Promotion d'une durée limitée. Vente au détail seulement.

Pour la fête des Pères offrez-lui

Système de jeu vidéo Genesis de SEGA

avec Sonic The Hedgehog et 3 cartouches de jeux en prime.

GRATUIT Lightning Force, Toxic Crusaders et X-Mutants

Comprend : Jeu et contrôleur avec 4 cartouches GRATUITES

99⁸⁸
100⁰⁰
89⁸⁸

Quantité Limitée Disponible

* Vous devez réclamer le rabais à Sega Après rabais

Sound Blaster
3 logiciels GRATUITS

À l'achat du Sound Blaster, du Sound Blaster Pro ou du Sound Blaster 16

OSTENEZ GRATUITEMENT les logiciels Larry 5, Doom et Blackstone

CREATIVE LABS, INC.

Date limite : 30 juin 1994

COMPUCENTRE

PLACE FLEUR DE LYS 524-4911

GALERIES DE LA CAPITALE 627-2689

PLACE LAURIER 653-5150

.16 au volant de sa Cadillac

Claude Dubois arrêté pour facultés affaiblies

MONTREAL (PC) — Le chanteur Claude Dubois, âgé de 47 ans, a été arrêté dernièrement pour vitesse excessive et facultés affaiblies au volant de sa Cadillac.

Il devra comparaître sur citation le 20 juillet prochain, au palais de justice de Saint-Jérôme. L'incident est survenu le 20 mai dernier, vers 15 heures, sur l'autoroute 13, à la hauteur du

boulevard Gouin, à Pierrefonds.

Claude Dubois circulait en direction sud lorsqu'il fut intercepté par des policiers de la Sûreté du Québec, poste de Saint-Eustache, pour vitesse excessive puisqu'il circulait à une vitesse de 190 km-heure dans une zone dont la limite permise est de 100 km-heure.

Il était alors au volant d'une Cadillac blanche, de l'année 1993, qu'il a gagnée en décembre dernier au Casino de Montréal.

Selon les policiers, Claude Du-

bois s'est montré très arrogant à leur endroit, les traitant même de facistes. Aucune accusation d'en-trave au travail des policiers ne fut portée contre lui, cependant, parce que sa violence ne fut que verbale.

Remarquant sa démarche hésitante, les policiers l'ont conduit à leur poste de Saint-Eustache, où il a subi un alcootest révélant la présence de .16 d'alcool dans son sang, soit le double de la limite permise.



La Fédération des commissions scolaires du Québec

APPEL D'OFFRES PUBLIC

COURS D'INITIATION À LA TECHNOLOGIE 694-95-50 (Achat d'ordinateurs et d'imprimantes)

Jusqu'au 24 août 1994 à 10 h 30, la Fédération des commissions scolaires du Québec recevra les soumissions sous enveloppe scellée pour l'achat regroupé d'ordinateurs et d'imprimantes dans le cadre du programme «Initiation à la technologie» C94-95-50.

Documentation disponible

À compter du 15 juin 1994, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h, toute personne ou société pourra se procurer la documentation nécessaire à cet appel d'offres, moyennant un versement non remboursable de 50 \$ au siège social de la Fédération, 1001 avenue Bégon, C.P. 490, Sainte-Foy (Québec) G1V 4C7. La documentation peut aussi être acheminée par la poste aux mêmes conditions.

Conditions

Pour qu'une soumission soit considérée, elle doit être accompagnée d'une garantie représentant 10 % du montant total de la soumission incluant toutes les taxes sous forme de chèque visé, de mandat ou de cautionnement de soumission émis par une compagnie légalement habilitée à se porter caution dans la province de Québec.

Ouverture

L'ouverture des soumissions reçues se fera au siège social de la FCSQ, le 24 août 1994 à 10 h 30. La FCSQ ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et ouvertes. Elle se réserve également le droit de les retenir en tout ou en partie. Pour de plus amples renseignements, vous pouvez communiquer avec Mme Hélène Fournier, conseillère au Service des ressources matérielles de la FCSQ au (418) 651-3220, poste 357.

M. Aurèle Hudon
Directeur des Services administratifs et éducatifs

LE GOÛT DU PUBLIC



Société québécoise d'assainissement des eaux

Travaux dans le village de Coteau-Station et dans la municipalité de Coteau-du-Lac
Comité de Salaberry-Soulanges
Appel d'offres no: 0381-30-01-41-32

Fourniture et installation de conduites d'égout gravitaire (200 à 600 mm), de conduites de refoulement (75 et 150 mm), construction de deux (2) postes de pompage et de cinq (5) chambres de régularisation de débit et divers travaux connexes.

DOCUMENTS DISPONIBLES: SOAE, Service gestion des contrats, 25H, rue de Lauzon, Boucherville (Québec) J4B 1E7 Tél.: (514) 449-4224.

PRIX: 125,00\$ (taxes incluses) non remboursable, par chèque visé ou mandat payable à la Société.

De plus, pour cet appel d'offres, les soumissionnaires devront prendre connaissance du «Cahier des clauses générales d'appel d'offres, Société québécoise d'assainissement des eaux», publié par Les Publications du Québec (édition 1989). Ce cahier fait partie intégrante du document d'appel d'offres.

LIEUX DE CONSULTATION: Hôtel de ville des Coteaux; Ass. de la construction de Montréal et de Québec; ACRGTQ; Société à Boucherville.

OUVERTURE DES SOUMISSIONS: Hôtel de ville des Coteaux; a/s M. Claude Madore, secrétaire-trésorier, 121, rue Principale, Coteau-Landing (Québec) J0P 1C0. Le: jeudi 07 juillet 1994 à 15h00.

GARANTIE DE SOUMISSION: MONTANT:265 000,00\$

FORME: Chèque visé tiré par une institution bancaire faisant affaires au Québec ou un cautionnement de soumission.

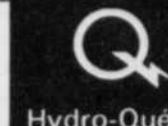
RENSEIGNEMENTS: Monsieur Jacques Boulet - Tél.: (418) 683-1328.

Seules les personnes, sociétés et compagnies, ayant leur principale place d'affaires au Québec ou en Ontario, qui détiennent une licence appropriée en vertu de la Loi sur le bâtiment et qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement de la Société sont admises à soumissionner.

La Société ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Marc Pinsonnault, L.L.B., B.Sc.
Directeur, contrats et transactions immobilières

S 15-06-94



Hydro-Québec

APPEL D'OFFRES

pour 14 h heure de Montréal

NSB 40594.A

le mardi 5 juillet 1994

Institut de Recherche d'Hydro-Québec à Varennes

TRAVAUX DE REMPLACEMENT DE RÉSERVOIRS D'HUILE SOUTERRAINS

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 % du montant total

Prix d'a.o.: 25 \$

Le montant du document d'appel d'offres (d.a.o.) est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone et de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 00 à 16 h 00 à l'endroit suivant:

Hydro-Québec
Direction Acquisition
800, boul. de Maisonneuve est, 2e étage,
bureau 2-007, Montréal (Québec) H2L 4M8
For information: (514) 840-4903

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC
DIVISION DE QUÉBEC
NO. COUR. 200-11-000607-948
NO. SUR. 43-087061

COUR SUPÉRIEURE

(En matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:
IMPERMEABILISATION M.F. INC., corporel
légalement constitué ayant sa place
d'affaires au 7868, Trait-Carré Est, Charle-
bourg (Québec) G1H 4Y9.

DÉBITRICE

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

AVIS est par les présentes donné que **IMPERMEABILISATION M.F. INC.** a fait cession de ses biens le 27ème jour de juin 1994 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 27ème jour de juin 1994 à 10h00, au 881, chemin Ste-Foy, Québec, dans la province de Québec.

DATE DE QUÉBEC, ce 7ème jour de juin 1994

SUBAN GONTHIER, C.L.P., synde
de l'avis de **IMPERMEABILISATION M.F. INC.**

Susan Gonthier &
881, Chemin Ste-Foy
Québec, (Québec)
G1H 4Y9
Tél: (418) 647-0807
synde

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

POUR FAIRE PARAÎTRE VOS ANNONCES DANS CETTE PAGE

COMPOSEZ **647-3270**

OU ÉCRIVEZ À CARRIÈRES ET PROFESSIONS LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC, QUÉ. G1K 7J6
Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

CHAUFFEUR/LIVREUR

Vous désirez un emploi stable? Vous êtes prêt à fournir des efforts honnêtes et constants? Voici notre offre.

Poste:

— Travail de livreur et à l'occasion, de préposé à l'entrepôt, pour la préparation des commandes.

Exigences:

- Accepter de commencer au bas de l'échelle
- Permis de conduire valide au Québec, classe 03
- Dossier de conduite sans accident depuis 2 ans
- Expérience dans la distribution et la manutention
- Minimum 2 ans d'expérience de conduite sur camion porteur 6 roues
- Honnête, travailleur d'équipe, déterminé, travaillant et jovial

Conditions:

- Entente collective de travail
- Salaire compétitif basé sur une échelle de 4 ans
- Gamme complète d'avantages sociaux
- Habilement fourni après 6 mois
- Allocation de repas lors de la route
- Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.

Tout près de 200 personnes coopèrent déjà à la réussite de l'entreprise; si votre avenir vous tient à cœur et que vous désirez évoluer au sein d'une entreprise qui vous offre toutes les possibilités d'apprentissage, n'hésitez pas et faites parvenir votre curriculum vitae à:

Dépt 8947 - Le Soleil
390, Saint-Vallier Est
Québec (Québec)
G1K 7J6

CARRIÈRES ET PROFESSIONS 647-3270

Heures limites de réservation: midi l'avant-veille de la publication; jeudi midi pour publication samedi, dimanche ou lundi.

Toutes les annonces publiées dans ces pages sous la rubrique Carrières et Professions sont assujetties à la Charte des droits et libertés de la personne du Québec (L.R.Q., chapitre C-12). Les emplois annoncés s'adressent donc aux hommes et aux femmes.

Demande de services

Contrôleur financier

EXIGENCES:

- Excellente maîtrise de l'informatique
- Connaissance et expérience en gestion des ressources humaines
- Connaissance de la Loi sur les normes du travail
- Connaissance du processus comptable

- comptes-clients
- comptes-fournisseurs
- grand livre
- paye
- inventaire
- contrôle interne

- Connaissance de la gestion d'équipements
- Connaissance des éléments de placement (gestion des liquidités)
- Expérience dans le domaine
- Bacc. en administration

PROFIL RECHERCHÉ:

- Honnêteté
- Bonne pédagogie
- Bilinguisme
- Diplomatie
- Flexibilité
- Entregent
- Aime le travail d'équipe
- Habiletés physiques

La réception des curriculum vitae se fera jusqu'au jeudi 23 juin 1994, à 17 h, à

CADEUL

À l'attention de Eric Gagnon
Maison Marie-Sirois
Université Laval
Sainte-Foy
G1K 7P4

Seul(e)s les candidat(e)s retenu(e)s seront convoqué(e)s. Les entrevues auront lieu le mercredi 29 juin 1994.

PHARMACIEN(NE) licencié(e)

À Québec

Libre immédiatement
Entre 25 et 30 heures/semaine (été)
Sujet à révision cet automne et possibilité d'augmentation des heures
Faire parvenir votre c.v. au:

Dépt 8938 - Le Soleil
390, rue St-Vallier Est
Québec (Québec) G1K 7J6

ACHETEUR/VEUNDEUR DE BOIS

Manufacturier de bois d'œuvre de Québec recherche candidat(e) possédant un minimum de 3 ans d'expérience dans la vente de bois de construction et désirant de l'avancement de carrière. Les marchés établis: Canada et États-Unis.

EXIGENCES:

- Esprit d'initiative, dynamisme et goût du défi
- Esprit d'équipe
- Être bilingue est un atout.

Salaire selon les compétences.

Faire parvenir votre curriculum vitae avant le 30 juin 1994 à:

Dépt 8946 - Le Soleil
390, Saint-Vallier Est
Québec (Québec)
G1K 7J6

MÉDECINS

demandé(e)s

EXIGENCES:

- Licence de la CPMQ
- Assurance responsabilité en vigueur
- Intérêt pour la médecine d'urgence
- Postes disponibles à temps complet
- Temps partiel

RÉMUNÉRATION:

— Selon entente FMOQ - RAMQ

HORAIRE: Fixe ou variable selon les disponibilités

Contacter: **Raymond Normand, directeur général**
TELE-MEDIC
(418) 687-9911

CHEF EXÉCUTIF

L'Hôtel Radisson Gouverneurs Québec est à la recherche d'un chef exécutif possédant toutes les qualités requises, en plus d'avoir au moins cinq (5) ans d'expérience dans ce poste, soit dans un hôtel ou dans un restaurant renommé ayant plusieurs activités de banquets.

Toute personne intéressée est priée de communiquer avec la secrétaire exécutive du Directeur général pour rendez-vous ou de faire parvenir son curriculum vitae avant le 17 juin 1994 à l'adresse suivante:

Madame Claire Miquelon
Secrétaire exécutive
Radisson Gouverneurs Québec
690, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5A8
Tél.: (418) 647-1717 poste 2145

Radisson
GOUVERNEURS QUÉBEC

Alfa Laval Agri

GÉRANT(E) DE TERRITOIRE "ÉQUIPEMENTS" POUR L'EST DU QUÉBEC

Alfa Laval Agri, chef de file mondial dans les équipements et fournitures de fermes laitières, est à la recherche d'un(e) gérant(e) de territoire "équipements" pour le secteur est du Québec.

Le(la) candidat(e) choisi(e) sera responsable du développement des concessionnaires, de la promotion de la ligne des produits, de la formation nécessaire à l'installation des équipements et de l'établissement des budgets de ventes dans son territoire.

Le(la) candidat(e) doit posséder l'habileté de travailler sous un minimum de supervision, être autonome et avoir un bon sens de l'organisation.

Le(la) candidat(e) choisi(e) possèdera un baccalauréat en administration ou l'équivalent avec expérience dans le marketing ou la vente et une connaissance des systèmes de traite sur fermes laitières. Une connaissance de la langue anglaise est requise.

Nous offrons un salaire et un programme d'avantages sociaux compétitifs. Si le poste vous intéresse, veuillez s.v.p. envoyer votre curriculum vitae à l'attention de:

Gestion des ressources humaines

Alfa Laval Agri
2020, Fisher Drive
Peterborough, Ont.
K9J 7B7



CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON

CONCOURS N° 490

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE PÉDAGOGIQUE

Le Cégep de Lévis-Lauzon requiert les services d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique au secteur des ressources didactiques et du développement pédagogique. Il s'agit d'un poste régulier à temps complet.

NATURE DU TRAVAIL:

Selon le plan de classification des professionnelles et professionnels des collèges, le conseiller ou la conseillère pédagogique exerce ses fonctions relativement à l'implantation, la coordination, le développement et l'évaluation des programmes d'enseignement.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Détention d'un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi.

EXIGENCES SPÉCIFIQUES DU POSTE:

Expérience en enseignement au niveau collégial et en évaluation de programmes. Connaissances en mesure et évaluation au regard des programmes d'enseignement.

TRAITEMENT:

Selon la convention collective des professionnelles et professionnels:
Minimum: 30 345 \$
Maximum: 57 727 \$ Date d'entrée en fonction: 29 août 1994.

Toute personne peut se porter candidate en faisant parvenir son curriculum vitae détaillé au Services des ressources humaines au plus tard le lundi 27 juin 1994, à 16 h.

Cégep de Lévis-Lauzon
CONCOURS N° 490
Service des ressources humaines
205, Mgr Bourget
Lévis (Québec) G6V 6Z9

Seul(e)s les candidats et candidates retenu(e)s pour les entrevues recevront un accusé de réception dans plus ou moins dix jours suivant la fin de la période de mise en candidature.

ÉCOLE KANATAMAT TSHITIPENITAMUNU

DIRECTEUR(TRICE)

D'une école primaire et secondaire

Le Conseil des Montagnais de Schefferville est à la recherche d'un directeur ou d'une directrice pour l'année scolaire 1994-95, pour son école Kanatamat Tshitipenitamu de Schefferville. Lieu de travail: Schefferville, QC

Rémunération: — semblable aux normes du ministère des Affaires indiennes
— prime d'éloignement
— logement meublé mis à la disposition

Exigences: — minimum de cinq (5) ans d'expérience dans l'enseignement
— expérience pertinente en administration

Inscription: Les personnes intéressées à participer à ce concours doivent faire parvenir leur demande écrite avant le 28 juin, au:

CONSEIL DES MONTAGNAIS
à l'attention de M. Jacques Giroux, dir. gén.
C.P. 1390, Schefferville, QC G0G 2T0
Tél.: (418) 585-2601 Téléc.: (418) 585-3856

ENSEIGNANT(E)S

Au primaire et au secondaire

Le Conseil des Montagnais de Schefferville est à la recherche de cinq (5) enseignant(e)s pour l'année scolaire 1994-95 à son école Kanatamat Tshitipenitamu de Schefferville:

- un poste d'enseignant(e) en 3e année primaire
- un poste d'enseignant(e) au primaire secteur anglophone, en multiprogramme
- un poste d'enseignant(e) au primaire secteur francophone, en multiprogramme
- un poste d'enseignant(e) en secondaire IV et V en mathématiques, ou éducation économique, éducation choix de carrière, biologie
- un poste d'enseignant(e) au secondaire en cheminement particulier

Lieu de travail: Schefferville, QC

Rémunération: — semblable aux normes du ministère des Affaires indiennes
— prime d'éloignement
— logement meublé attribué à un coût modique

Exigences: — autorisation personnelle permanente d'enseigner
— expérience pertinente en enseignement

Inscription: Les personnes intéressées à participer à ce concours doivent faire parvenir leur demande écrite avant le 28 juin, à:

ÉCOLE KANATAMAT TSHITIPENITAMUNU
à l'attention de M. Henri Longpré, directeur
C.P. 1000 - 224, rue Lorraine, Schefferville, QC G0G 2T0
Tél.: (418) 585-2116/2842 Téléc.: (418) 585-3821



Cégep de la Gaspésie et des Îles

AUTOMNE 1994

PROFESSEURE OU PROFESSEUR EN TECHNOLOGIE FORESTIÈRE

Le Cégep de la Gaspésie et des Îles est à la recherche d'une professeure ou d'un professeur pour pourvoir la charge suivante, à Gaspé, à l'automne 1994.

Charge: • Topométrie II: 5 périodes • Régénération artificielle: 3 périodes • Dynamics of the forest landscape: 1 période.

Exigences: • Diplôme universitaire terminal de 1er cycle en génie forestier • Bilinguisme • Une formation en psychopédagogie serait souhaitable.

Les candidatures, accompagnées des relevés de notes et des diplômes, devront être soumises au plus tard le 28 juin 1994 au: **Service des ressources humaines, CÉGEP DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES, C.P. 590, Gaspé (Québec) G0C 1R0.**

Le cégep une présence essentielle

Référéndum sur 2002

M. L'Allier a sorti un deux de pique au lieu d'un as, lance Mme Boucher

QUÉBEC — Pour la mairesse de Sainte-Foy, Mme Andrée P. Boucher, le grand perdant de l'assemblée de la Communauté urbaine d'hier c'est le maire de Québec, M. Jean-Paul L'Allier. Elle commence même à parler de la possibilité d'un abandon du projet!

par BENOÎT ROUTHIER
LE SOLEIL

« M. L'Allier n'a reçu l'appui de personne », dit-elle. « Tout le monde s'attendait à le voir sortir un as de sa poche, c'est un deux de pique qu'il avait. » Mme Boucher faisait allusion à une entente qui serait intervenue entre les gouvernements fédéral et provincial sur le financement des Jeux olympiques d'hiver que Québec veut tenir en 2002.

Ce que le maire de Québec avait à dire là-dessus c'était que les parties étaient en négociation et qu'une décision allait être prise d'ici une couple de semaines. Il a précisé que la ville de Québec a demandé à ce que la participation financière de la région de Québec,

la CUQ en particulier, en soit une volontaire, telle une loterie. Il attend la réponse.

A savoir si l'on ne s'acheminait pas vers un cul-de-sac, qu'il était déjà trop tard pour que le gouvernement tienne un référendum, la mairesse a répliqué que « si on n'a pas le temps de faire un référendum, qu'on abandonne les Olympiques! ». Elle laisse entendre que dans la situation présente, s'il n'y a pas de référendum, « il y aura du grabuge! »

Le maire de Québec est-il si perdant que le laisse entendre Mme Boucher? Il a bien précisé que s'il votait en faveur de la tenue d'un référendum comme moyen à privilégier pour consulter la population, ça ne signifiait pas qu'un référendum aura lieu. « On peut choisir son mode de transport sans vouloir faire le voyage », a-t-il ajouté.

Le maire de Beauport, M. Jacques Langlois, se demandait-il s'il y avait anguille sous roche quand, devant l'unanimité du vote sur une demande de référendum, il s'est exclamé: « Ça ne marche pas! On n'a pas tous compris la même chose! » Ça signifie peut-

être que M. L'Allier croit que les décisions des gouvernements supérieurs pourront éviter le référendum. Mais il est vrai que s'il avait voulu s'opposer à une demande de référendum, le maire de Québec n'aurait pas eu beaucoup d'alliés.

Mme Boucher et M. L'Allier se sont échangés des propos pas trop chaleureux quand est venu le temps de discuter d'une subvention de 350 000 \$ à la Société des Jeux d'hiver de Québec 2002.

Mme Boucher est arrivée avec une série de questions écrites qu'elle avait déjà posées verbalement au maire de Québec à l'assemblée du 24 mai. Elle voulait les poser et M. L'Allier disait que c'était inutile, qu'il les connaissait et qu'il allait y répondre lui aussi par écrit. Il a lancé à Mme Boucher: « Si vous voulez faire un spectacle, allez-y, je vous répondrai par écrit. » Devant l'insistance de la mairesse il a fini par céder: « Allez-y, lisez vos questions. Lisez vos questions. »

Mme Boucher lui a pour sa part répliqué qu'il refusait de répondre à ses questions tout de suite parce qu'il ne voulait pas que le débat sur 2002 se fasse en public.

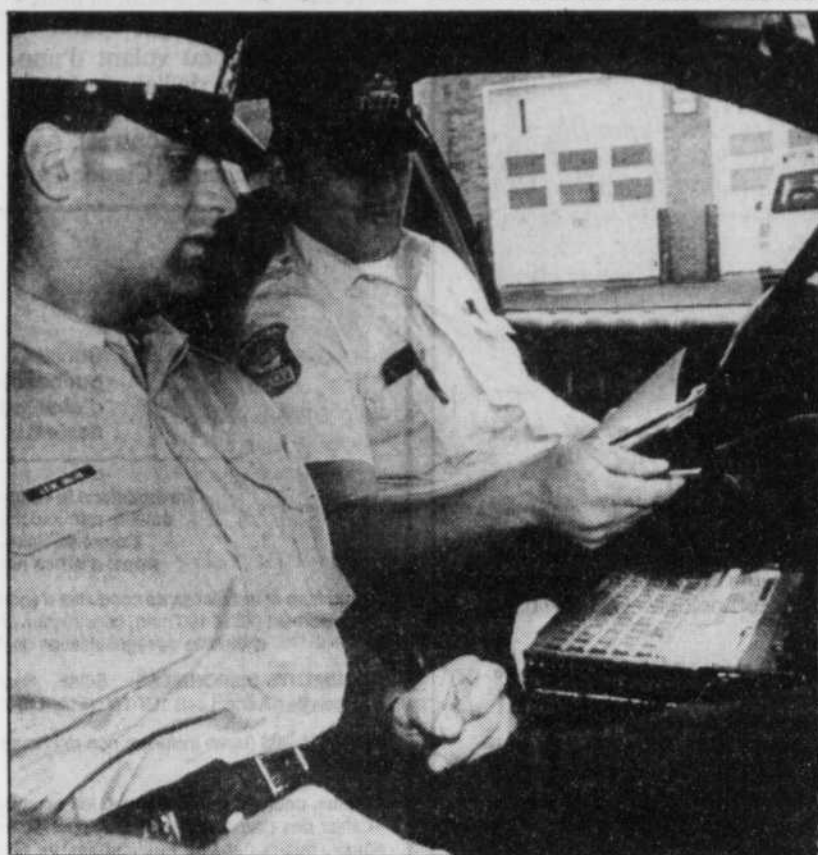
UNE PLACE
AU SOLEIL

Faire parvenir vos communiqués à: PLACE AU SOLEIL
LE SOLEIL, C.P. 1547, 390, St-Vallier Est, Québec, G1K 7J6.
Tél: 647-3394 Fax: 647-3374

■ Tel père,
tel fils

Dans *Le Soleil* d'hier, page A-2, peut-être avez-vous remarqué une petite information à propos d'un

policier de Québec qui, cette semaine, patrouillait la région de Beauport avec son fils, récemment gradué de l'école de la Gendarmerie royale de Régina. Encore aurait-il fallu vous les



Les Vallin, père et fils.

montrer, ces deux policiers qui travaillaient ensemble... ce que nous nous empressons de faire aujourd'hui. Au fond donc, on peut reconnaître l'agent *Michel Vallin*, un policier de 26 ans d'expérience à la Sûreté municipale de Québec, en compagnie de son fils, *Marco Vallin*, membre de la Gendarmerie royale du Canada et diplômé depuis le 24 mai. Le fils, commencera très bientôt sa carrière, au Nouveau Brunswick, cette province n'étant pas dotée d'un corps de police provinciale comme on en trouve au Québec ou en Ontario. Quant au père, il terminera la sienne dans quelques années, fier d'avoir pu transmettre à son fils la passion du métier.

■ En Pologne

Pour la deuxième année consécutive, *Céline G. Lapointe* sculpteure de Québec, est invitée à une rencontre culturelle en Pologne. Elle réalisera des sculptures aux ateliers du Centre de sculpture polonais, à Oronsco, près de Varsovie, en juillet, pour ensuite présenter son travail en exposition, à la galerie U Literatow, à Gdansk, en août. A cette occasion, Mme Lapointe sera accompagnée de trois autres artistes québécoises, *Jacqueline Bussièrre*, sculpteure émailleuse; *Clos Richer*, peintre et *Lise Collin Marsan* peintre également.

■ Colonel honoraire

Le nouveau colonel honoraire de la 16e Escadre de la Base de Saint-Jean, M. *Jacques Castonguay*, ex-recteur du Collège militaire royal de Saint-Jean, est originaire de Québec et il réside maintenant à St-Romuald. Il est également vice-président de la Société historique de Québec.

■ Doctorats honorifiques

L'université Laval remettra cinq doctorats honorifiques, à l'occasion de sa séance annuelle de Collation des grades, cet après-midi, à 15 h, au Grand Théâtre de Québec. Les personnes honorées cette année sont: *Jean Coutu*, pharmacien et homme d'affaires; *Pierre Dansereau*, scientifique et écologiste; *André Gouazé*, médecin, doyen de la Faculté de médecine de Tours (France), et président de la Conférence internationale des doyens des facultés de médecine d'expression française; *Robert Lepage*, acteur et dramaturge; et *Luc Plamondon*, compositeur et parolier.

■ À Monaco

L'artiste peintre *Silvia Araya* et son fils, *Humberto Pinochet*, tous deux d'origine chilienne mais Québécois d'adoption depuis une quinzaine d'années, sont du nombre des peintres, sculpteurs et graveurs de la province à avoir été invités à exposer leurs oeuvres à la Maison de France, à Monaco, dans le cadre d'une exposition intitulée *Montréal-Monaco*. Le vernissage aura lieu le 30 juin, dans le salon d'honneur de la Maison de France, 42, rue Grimaldi, à Monaco, sous le haut patronage de Leurs Excellences *Jean-Michel Dasque*, consul général de France à Monaco et *Anthony Malone*, consul général du Canada à Monaco. Mme Araya habite Sillery.

■ Notules

● C'est demain, à 18 h, que le Service Handi-A propose un souper spaghetti suivi d'une soirée de danse rétro, à la salle des Chevaliers de Colomb de L'Ancienne-Lorette. Réservations: *Diane Nadeau*, 872-6216.

● Mme *Raymonde Paquin-Duplain*, propriétaire associée, et M. *Marc Langevin*, directeur, recevaient les journalistes de la région, hier soir, pour un souper de presse soulignant l'inauguration de leur nouveau restaurant *Au Vieux Duluth*, le second à Québec, sis au 5079 boul. Wilfrid-Hamel.

● *Placide Gaboury*, écrivain, philosophe et conseiller spirituel prononcera une conférence au Centre de yoga et de ressourcement *Le Lotus*, ce samedi, 18 juin.

● Le directeur général du Musée de la civilisation, *Roland Arpin*, inaugurerait, hier midi, une nouvelle exposition intitulée *Vive la mariée!* qui se poursuivra jusqu'au 12 février.

● *Claude Dubois* est au restaurant *A la Bastille Chez Bahaud*, sur le rue Ste-Geneviève, pour lancer, ce soir, son tout nouvel album *Mémoire d'adolescent*.

● Hier midi, au Château Bonne Entente, *Dan Bigras* rehaussait de sa présence la conférence de presse dévoilant la programmation estivale de l'Agora du Vieux Port de Québec. Bigras s'y produira le samedi 2 juillet.

Maintenant... un cellulaire abordable en vente partout!



19,95 \$
PAR MOIS:
le service SÛRETÉ AMIGO

Le service SÛRETÉ AMIGO est le forfait de téléphonie cellulaire idéal pour les personnes préoccupées de la sécurité de leur famille et de leurs enfants. Pour seulement 19,95 \$ par mois, le service SÛRETÉ AMIGO s'adapte à votre automobile pour que vous et les vôtres soyez toujours en contact. Sécurité et tranquillité d'esprit, n'est-ce pas là les meilleures raisons possibles d'avoir un cellulaire. Et c'est Amigo qui le rend abordable!

Comment fonctionne le service AMIGO? C'est simple. Votre ensemble service SÛRETÉ AMIGO et service PERSONNEL AMIGO contient un manuel d'instructions faciles à suivre, ainsi qu'une vidéocassette qui répond à toutes les questions. Suivez les instructions et vous serez prêt à faire votre premier appel téléphonique cellulaire en quelques instants seulement.



Commandez avant
le 31 juillet 1994
et courez la chance
de gagner l'utilisation
d'une Jaguar XJS.
Demandez les détails
lors de votre appel.



29,95 \$
PAR MOIS:
le service PERSONNEL AMIGO

C'est tout ce que vous payez pour téléphoner n'importe où! Temps d'appel gratuit toutes les fins de semaine. Le service PERSONNEL AMIGO est portatif et vous garde toujours en contact... n'importe où! Avec votre famille ou vos amis quand vous pique-niquez, dans un parc, ou sur la plage. De la liberté de mouvement comme vous n'en avez jamais eue. Parce que c'est abordable comme jamais!

Comment payer le service AMIGO? C'est tout aussi facile. Les mensualités et les frais pour le temps d'appel apparaissent automatiquement sur votre relevé de carte de crédit.

Comment commander le service AMIGO? C'est ce qu'il y a de plus facile. Vous n'avez qu'à composer ce numéro, et le nouveau service AMIGO vous sera livré à domicile dans un délai de 48 heures. Appelez dès maintenant.

1 800 263-8867

CANTEL
amigo

Ou rendez-vous à l'un de ces magasins:

la Baie
MultiTech

EATON

Radio Shack



AVENTURE

GRANADA

La Cabine
Téléphonique

FUTURE SHOP

Speedy

GE

CANTEL
Centres de communications

John Ciaccia pourfend l'ancien avocat représentant le Québec à Washington

QUÉBEC (PC) — Le ministre des Affaires internationales, John Ciaccia, a pourfendu, hier en Chambre, l'ancien conseiller juridique du Québec à Washington, Me Elliott Feldman, qui a affirmé récemment que le gouvernement canadien n'a jamais défendu adéquatement les intérêts du Québec dans de nombreux dossiers, dont ceux du bois-d'oeuvre et de la bière.

M. Ciaccia est allé jusqu'à mettre en doute la compétence de Me Feldman, après avoir rendu public les listes des honoraires payés à ce conseiller juridique par le gouvernement du Québec au cours des dernières années.

« En 1991-1992, a déclaré le ministre, Me Elliott Feldman a reçu 2 millions \$ d'honoraires professionnels du Québec. En 1993-1994, son bureau a reçu un autre 2,8 millions \$ en plus des 720 000 \$ payés préalablement à ces deux années.

« Malheureusement, a-t-il poursuivi, malgré ces énormes frais juridiques, on ne recevait pas les résultats attendus. Quand il est arrivé sur un dossier majeur, le magnésium, il était en train de mettre en danger toute la stratégie industrielle du gouvernement du Québec ».

M. Ciaccia n'a tout simplement pas pris les critiques de son ancien conseiller juridique et n'a pas mâché ses mots à son endroit.

« Un avocat qui a reçu de telles sommes d'argent, a-t-il ajouté, qui se permet de critiquer le gouvernement qui l'a embauché dans le but de le discréditer, ne peut agir ainsi que dans le seul espoir d'être

réengagé advenant un changement de gouvernement ».

M. Ciaccia a parlé de mensonges de la part de Me Feldman lorsque ce dernier a affirmé que le gouvernement du Canada n'a pas vraiment défendu le Québec dans le dossier de la bière.

Dans les cas du dossier du bois-d'oeuvre, M. Ciaccia a même pris la peine de déposer une lettre de félicitations que lui a adressée l'Association des manufacturiers du bois de sciage, en avril dernier.

Contestation
Par ailleurs, à Washington, le Canada et les États-Unis ne s'entendent pas sur les règles qui régissent la conduite des experts chargés d'arbitrer les conflits commerciaux entre les deux pays.

Une avocate du département de la Justice a affirmé hier que l'administration américaine pourrait bien effectuer ses propres enquêtes sur les experts canadiens si



John CIACCIA

l'interprétation canadienne prévalait.

L'avocate, Mme Jeanne Davidson, a fait ce commentaire alors

qu'elle plaiderait la cause des États-Unis devant un comité de contestation extraordinaire chargé de réviser une décision favorable au Canada dans le dossier du bois d'oeuvre.

Dans un jugement rendu le 17 décembre dernier, les trois membres canadiens d'un groupe spécial d'experts avaient rejeté les arguments présentés par le département américain du Commerce pour imposer un droit compensateur de 6,51 % sur les exportations canadiennes de bois d'oeuvre. Les deux membres américains avaient fait bande à part et avaient exprimé leur dissidence.

Le 6 avril dernier, l'administration américaine a demandé la formation d'un comité de contestation extraordinaire pour réviser des allégations de conflits d'intérêts concernant deux des experts canadiens.

La Coalition pour des exportations équitables de bois, une organisation américaine qui s'oppose au Canada dans ce dossier, a accusé ces experts d'avoir négligé de dévoiler certains éléments qui auraient pu amener les États-Unis à rejeter leur candidature.

Le plus bas niveau depuis cinq ans

Un nouveau fléchissement des voyages d'un jour aux États-Unis

OTTAWA (PC) — Le nombre des voyages outre-frontière a encore fléchi, en avril, atteignant son plus bas niveau depuis plus de cinq ans.

Les Canadiens ont fait 3,1 millions de voyages d'une seule journée aux États-Unis, au cours de ce mois, soit 8,9 % de moins qu'en mars et bien au-dessous des données d'avril 1993, soutient Statistique Canada.

Ce sont là les plus faibles données, à ce chapitre, depuis août 1988.

Ces chiffres, ajustés aux variations saisonnières en tenant compte des jours fériés, sont considérés comme un excellent indicatif du nombre de Canadiens visitant les États-Unis dans la seule intention d'y procéder à des achats.

La faiblesse du dollar canadien, la hausse du prix de l'essence aux

États-Unis et l'abaissement des taxes sur le tabac au Canada ont contribué à cette évolution des habitudes d'achat des Canadiens.

Les voyages d'un jour des Canadiens aux États-Unis n'ont cessé de diminuer en nombre depuis février 1992. Ils avaient atteint un plafond de 5,3 millions, en novembre 1991.

Les spécialistes expliquent la situation par l'affaiblissement du dollar canadien qui vaut environ 72 ¢ face à la devise américaine, alors que la parité s'établissait à plus de 88 ¢ à l'époque où le magasinage aux États-Unis atteignait un sommet de popularité.

Par ailleurs, la différence de prix entre l'essence au Canada et

aux États-Unis a été réduite à environ 12 ¢ le litre, rappelle Statistique Canada.

Ottawa et plusieurs provinces ont également entrepris de réduire les taxes sur le tabac, en février, si bien que les cigarettes et autres produits du tabac n'ont jamais été si peu coûteux depuis des années.

Les dernières données permettent de déterminer que les voyages d'une seule journée aux États-Unis, en avril dernier, étaient 27,5 % moins nombreux qu'au cours du mois correspondant de 1993.

Par ailleurs, les Américains ont fait plus d'un million de voyages impliquant un séjour d'une nuit ou plus au Canada, en avril, soit une baisse de 0,5 % sur mars, mais un nombre supérieur à celui enregistré en avril 1993.

DOMTAR



Le président et chef de la direction de Domtar inc., M. Pierre Desjardins, est heureux d'annoncer la nomination de M. Larry T. Solari à la présidence du groupe des matériaux de construction de l'entreprise.

Titulaire d'un B.S. Industrial Management de la San Jose State University, en Californie, et d'une maîtrise en administration des affaires du même établissement, M. Solari occupait, depuis 1989, le poste de président du groupe des produits de construction de la compagnie Owens-Corning Fiberglas Corporation de Toledo, dans l'État de l'Ohio. À l'emploi de cette compagnie depuis 1967, M. Solari était également directeur de Vitro Fibras S.A. (Mexico) et de Fiberglas Canada.

Domtar est l'une des principales entreprises industrielles du secteur des ressources naturelles en Amérique du Nord. Chef de file de la fabrication et de la vente de papiers de communication et d'écriture, Domtar est le plus important producteur de panneaux décoratifs et le troisième plus grand fabricant de produits de gypse en Amérique du Nord. Domtar est aussi l'un des principaux fabricants de cartons-caisses et d'emballages du Canada, et se classe parmi les plus grands producteurs de bois d'oeuvre de l'est du pays.

FÉLICITATIONS



Le Comité des comptables agréés de Québec

Pierre Jalbert, CA
Associé-directeur
Jalbert Kirouac



M. Pierre Jalbert, CA, a participé de façon exceptionnelle aux activités du Comité des CA de Québec pendant de nombreuses années à titre de membre, puis de président de ce comité. Sa présence a également été appréciée au sein de conseils d'administration d'organismes sans but lucratif. Enfin, il a été chargé de cours à l'Université Laval pendant plus de 10 ans, contribuant ainsi à la formation de la relève.

Pierre-André Paré, FCA
Sous-ministre
Ministère du revenu



M. Pierre-André Paré, FCA, connaît une brillante carrière au sein de la fonction publique québécoise. Après avoir occupé des postes importants entre autres à la Régie des rentes du Québec et au ministère des Finances, il a été nommé sous-ministre au Revenu en janvier dernier. Soulignons enfin sa participation active aux travaux de différents comités de l'Institut Canadien des Comptables Agréés et de l'Ordre des comptables agréés du Québec.

Philippe Vachon, FCA
Associé
Blanchette Vachon & Associés



M. Philippe Vachon, FCA, un Beauceron d'origine, est cofondateur de la station radiophonique CJVL à Sainte-Marie. Sa participation à des dossiers d'intérêt local est nettement remarquable ainsi que son habileté à mener de main de maître les mandats qui lui sont confiés. Sa participation aux activités communautaires a grandement contribué à la reconnaissance de la profession de comptable agréé dans la région de la Beauce.

Produits forestiers ALLIANCE inc.

Produits forestiers ALLIANCE inc. est heureuse d'annoncer la composition de son conseil d'administration :



M. Robert Després, O.C.

Nommé à titre de président du conseil d'administration, M. Robert Després est président de Placements DRM Inc. Administrateur chevronné, M. Després est membre, et dans certains cas, président du conseil d'administration de nombreuses sociétés canadiennes d'importance.



M. Pierre Monahan

Nommé président et chef de la direction, M. Pierre Monahan possède une longue expérience de l'industrie, acquise auprès de l'industrie, de Domtar Inc. M. Monahan est également membre du conseil d'administration de Forintek Canada, un institut canadien de recherche et de développement lié aux produits de bois massif.



M. Michel Gervais

Nommé à titre d'administrateur, M. Michel Gervais est recteur de l'université Laval à Québec. M. Gervais est également président du conseil d'administration de l'Association des universités et des collèges du Canada. Il œuvre aussi au sein de divers organismes visant la promotion des intérêts socio-économiques de la région de Québec.



M. André Laurin

Nommé à titre d'administrateur et de secrétaire de la société, M. André Laurin est associé et chef de la direction du cabinet d'avocats Lavery, de Billy. M. Laurin est membre du conseil d'administration de l'Opéra de Montréal. Il est également actif au sein des Chambres de commerce du Québec et du Montréal métropolitain.



M. Jacques Ménard

Nommé à titre d'administrateur, M. Jacques Ménard est président du conseil exécutif de Burns Fry Limitée. Il est aussi président du conseil du club de baseball des Expos de Montréal et évolue au sein d'organismes socio-économiques, tels la Bourse de Montréal et la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.



M. Robert Tessier

Nommé à titre d'administrateur, M. Robert Tessier est président de GEC Alsthom Canada Inc. et président du conseil et chef de la direction de GEC Alsthom Électromécanique Inc. M. Tessier a occupé plusieurs postes d'envergure au sein de sociétés privées et d'organismes gouvernementaux ou para-gouvernementaux.

EN UN CLIN D'OEIL

■ Crainte d'une reprise de la contrebande de cigarettes

MONTREAL (PC) — La banalisation des paquets de cigarettes se traduirait par une reprise de la contrebande, conclut une étude réalisée pour le compte du Conseil canadien des fabricants de produits du tabac et de l'Association canadienne des chaînes de pharmacies. Un comité de la Chambre des Communes étudie présentement la possibilité d'éliminer les couleurs distinctives sur les emballages des paquets de cigarettes comme moyen de réduire la consommation et la contrebande du tabac. Selon l'étude menée par la firme de comptables torontoise Lindquist Avey MacDonald Baskerville (LAMB), la banalisation des paquets de cigarettes rendrait au contraire la tâche beaucoup plus facile aux contrebandiers. « Ce type d'emballage (banalisé) est extrêmement facile à reproduire. Ces emballages sont une bénédiction pour les contrefacteurs », notent les auteurs de l'étude.

■ Bénéfice de 26,6 millions \$ pour Rexfor

SAINT-FOY (PC) - Rexfor a terminé son année financière avec un bénéfice net de 26,6 millions \$. Le bénéfice de la société a atteint 7,9 millions \$ alors que la participation dans les résultats d'entreprises affiche un bénéfice de 18,7 millions \$. De plus, Rexfor a obtenu un octroi de 29,3 millions \$ du ministère des Ressources naturelles pour la mise en application de deux programmes de création de quelque 2500 emplois en forêt. Environ 600 emplois sont destinés aux prestataires de l'aide sociale.

■ Dividende de Power Corporation

MONTREAL (PC) - Power Corporation versera le 15 juillet prochain un dividende de 55,65 ¢ par action privilégiée de premier rang, série 1986, aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 23 juin.

■ Stella-Jones dépose un prospectus définitif

MONTREAL (PC) — La société Stella-Jones inc. a déposé un prospectus définitif en vue de son premier appel public à l'épargne, d'un montant de 14,4 millions \$. Un total de 2,88 millions d'actions ordinaires, représentant environ 35 % des titres de participation, ont été vendues au prix unitaire de 5 \$. Le placement prend fin le 29 juin 1994.

■ Héroux : restructuration

LONGUEUIL (PC) — Au cours de l'exercice financier clos le 31 mars 1994, la société Héroux inc. a accusé une perte nette de 7,874 millions \$ (ou 70 ¢ par action) par rapport à un bénéfice net de 63 000 \$ l'an dernier. Les ventes consolidées de Héroux et de ses filiales ont totalisé 77,779 millions \$ comparativement à 103,002 millions \$ l'an dernier.

■ OPEP : une conférence tranquille

VIENNE (Reuter) — Les ministres du Pétrole des pays de l'OPEP, arrivés à Vienne hier, se préparent à vivre l'une des conférences les plus tranquilles de l'Organisation depuis dix ans. A leur arrivée pour la conférence estivale de l'Opep, qui doit débiter aujourd'hui, les ministres ont fait part de leur optimisme sur l'évolution de la demande en pétrole qui devrait continuer de croître pendant encore au moins six mois sans qu'ils soient contraints à prendre de nouvelles mesures. Les cours sont tombés à leur plus bas niveau depuis cinq ans en février dernier. « Cette réunion sera surtout consacrée à des questions de gestion interne et pas du tout à des problèmes de marché », a déclaré le ministre vénézuélien, Erwin Jose Arrieta.

■ Un Mercure pour Sauvageau

SAINT-RAYMOND — Le concessionnaire automobile Sauvageau Pontiac Buick GMC de Saint-Raymond vient de remporter les Mercuriades 94 dans la catégorie « Détails et distribution ». Cette haute distinction est remise annuellement par la Chambre de commerce de la province de Québec lors d'une soirée qui tient à rendre hommage aux entreprises québécoises qui se sont démarquées dans leur domaine respectif. C'est la première fois qu'un concessionnaire automobile est consacré lauréat à ce concours. Au cours de la dernière année, Sauvageau Pontiac Buick GMC de Saint-Raymond a transigé 2400 véhicules portant le chiffre d'affaires de l'entreprise à 45 millions \$. L'entreprise emploie actuellement 75 personnes à plein temps et une trentaine de commissionnaires. Dernièrement, le concessionnaire automobile situé sur la Côte Joyeuse agrandissait ses locaux au coût de 300 000 \$.

■ Baisse de 0,2 % des ventes de détail aux États-Unis en mai

WASHINGTON (AFP) — Les ventes de détail ont baissé de 0,2 % en mai aux États-Unis, soit la deuxième baisse mensuelle consécutive et la troisième baisse depuis le début de l'année, a annoncé mardi le département du Commerce. Les analystes s'attendaient à une baisse de 0,1 %. La baisse des ventes de détail d'avril a été révisée à 1,1 %, contre une baisse initialement annoncée de 0,8 %. Sur un an, les ventes de détails ont augmenté de 6,4 %. En mai, les ventes ont totalisé 182,8 milliards \$ contre 183,2 milliards \$ en avril.

■ L'industrie agro-alimentaire du Québec sera présente au SIAL de Paris

QUÉBEC — Une quinzaine d'entreprises agro-alimentaires québécoises participeront à la plus importante foire du commerce agro-alimentaire en Europe, soit le Salon international de l'alimentation (SIAL) de Paris qui aura lieu du 23 au 27 octobre. C'est le Club export agro-alimentaire du Québec qui a réservé un kiosque au SIAL et qui abritera les représentants québécois. De plus, on estime qu'une cinquantaine d'autres représentants québécois de l'industrie agro-alimentaire effectueront au cours de ce salon une visite pour s'informer des nouveautés et nouer des liens avec le secteur français. Le SIAL regroupe 4700 exposants provenant de 73 pays. On attend rien de moins que 100 000 visiteurs et acheteurs venant de 140 pays. Les membres du Club export ont connu un succès certain lors de l'exposition FOODEX du Japon où ils ont réalisé des ventes de 1,8 million \$ et celle d'ANUGA en Allemagne où les ventes de produits québécois ont atteint 2,8 millions \$. À Paris, les Québécois offriront des produits de l'étable, des légumes en conserve, du poisson et des haricots secs.

■ États-Unis : hausse de 0,2 % des prix à la consommation en mai

WASHINGTON (AFP) — Les prix à la consommation ont augmenté de 0,2 % en mai aux États-Unis, a annoncé hier le département du travail. Les experts s'attendaient à une hausse de 0,3 %. Vendredi, l'indice des prix de gros pour mai avait baissé de 0,1 % alors que les experts tablaient sur une hausse de 0,2 %. Ces chiffres confirment que l'inflation est restée très modérée le mois dernier. Sur une base annuelle, les prix à la consommation ont augmenté de 2,3 %. Ils avaient augmenté de 2,7 % en 1993.

■ Michelin va réduire son effectif de 1170 personnes et fermer deux sites

CLERMONT-FERRAND (AFP) — Le numéro un mondial du pneumatique, Michelin, va réduire son effectif de 1170 salariés en France d'ici fin 1995 sur cinq de ses 16 sites, dont deux seront fermés d'ici la fin de 1994, a annoncé hier la direction du groupe. Les sites qui vont fermer sont ceux de Roubaix et Guéret. Le plan sera présenté le 22 juin aux représentants du personnel au siège de la firme à Clermont-Ferrand. La direction de Michelin explique ce plan par la nécessité de poursuivre la modernisation de son outil industriel, par le biais d'une adaptation de son effectif.

Produits forestiers Alliance inc. produit et vend du papier journal, des papiers de pâte mécanique non couchés et du bois d'oeuvre. La société exploite deux usines intégrées de papier sises à Dolbeau et à Donnacona (Québec) et deux scieries situées à Mistassini et à St-Félicien (Québec), en plus de gérer les ressources forestières sur environ 12 000 kilomètres carrés de terres publiques concentrées au Lac St-Jean (Québec).

72,18 ¢ US
-0,17384,20 \$ US
+0,907,502 \$
+0,039

La première en 31 ans selon Statistique Canada

Baisse des coûts unitaires de main-d'oeuvre

QUÉBEC — Malgré l'agitation qui sévit actuellement sur les marchés financiers, les bonnes nouvelles s'additionnent pour l'économie canadienne. Hier encore, Statistique Canada a annoncé la baisse des coûts de main-d'oeuvre des entreprises canadiennes, la première depuis 31 ans.

par HÉLÈNE BARIL
LE SOLEIL

Les coûts unitaires de main-d'oeuvre ont baissé de 0,4 % l'an dernier, à cause d'une augmentation de la productivité de 1,2 %, conjuguée à la faible hausse de 0,7 % de la rémunération, a fait savoir l'agence fédérale.

Pour le secteur manufacturier, qui compte pour 50 % des entreprises canadiennes, la baisse est quatre fois plus importante, soit de 1,6 %.

Le porte-parole de l'Association des manufacturiers du Québec, M. Gaston Charland, explique l'amélioration plus importante de son secteur par le déplacement de l'industrie vers des activités à plus grande valeur ajoutée. « C'est bon signe, a-t-il commenté, mais il faudra voir la performance des autres pays industrialisés ».

Pour les économistes, cette bonne nouvelle n'est pas une surprise, puisqu'elle est la conséquence logique du faible taux d'inflation. « Le Canada est en train d'enregistrer son niveau d'inflation le plus faible en 30 ans », a expliqué hier l'économiste en chef de Lévesque Beaubien Geoffrion, M. Clément Gignac.

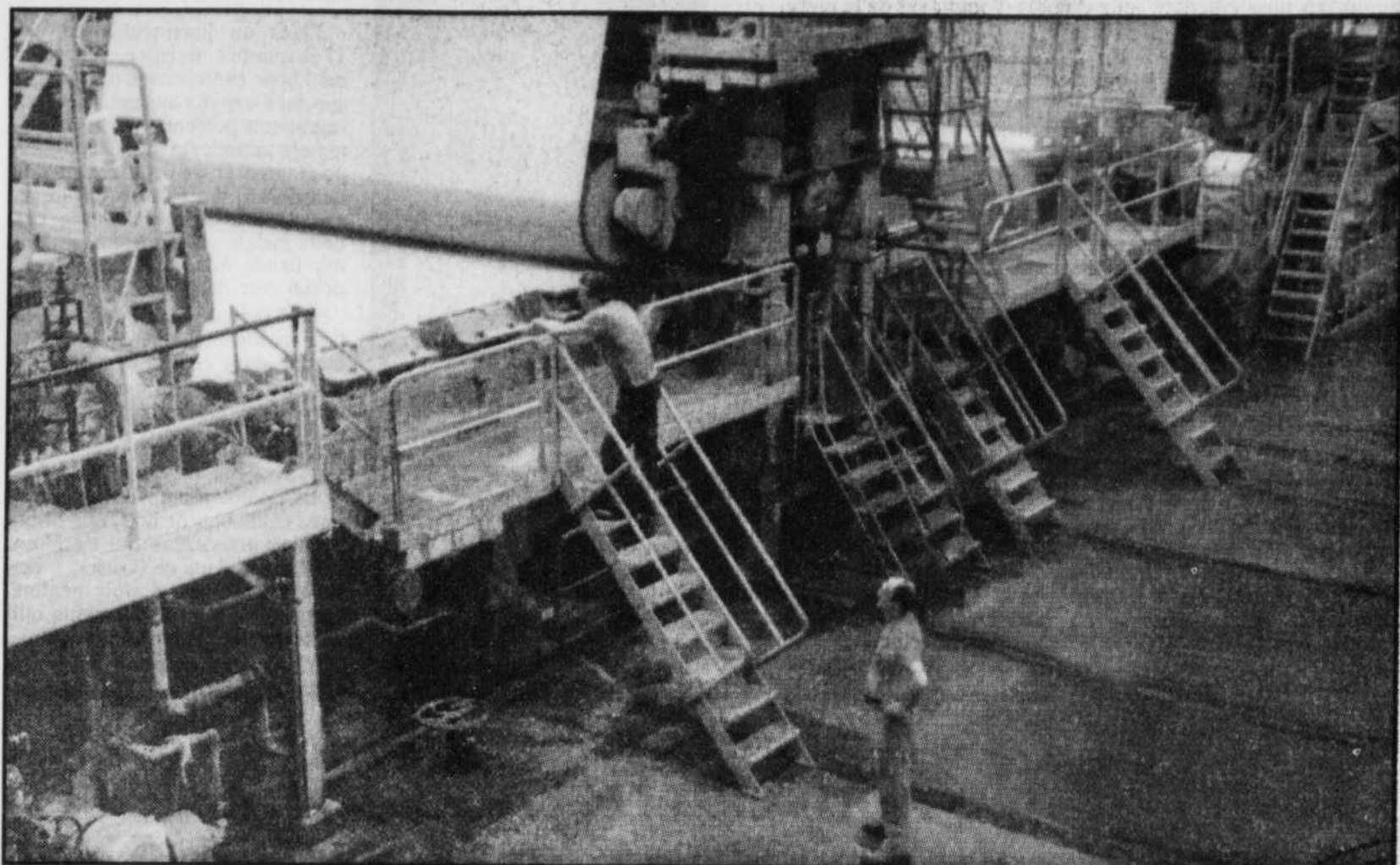
Le faible niveau d'inflation, associé à un taux de chômage élevé, contribuent à contenir les augmentations de salaires au plus bas. Parallèlement, les entreprises ont investi jusqu'à 9 % du PIB en machinerie et équipement, comparativement à 6 % en 1983.

Des changements de fonds

La baisse des coûts unitaires de main-d'oeuvre survient au moment où la devise canadienne est à la baisse, à 72 ¢, comparativement au dollar américain. Résultat, la position concurrentielle du Canada vis-à-vis des États-Unis s'améliore. Si la baisse du dollar canadien explique 90 % de l'amélioration de la position concurrentielle du Canada, l'augmentation de la productivité a aussi son impact, selon M. Gignac.

Dans une étude à paraître sous peu et qui pose la question « Failite ou redressement ? », Lévesque Beaubien Geoffrion soutient la thèse du redressement, lent mais réel, de l'économie canadienne.

La baisse des coûts unitaires de main-d'oeuvre en est un signe, selon cette thèse, comme la chute importante des jours perdus en raison de conflit de travail, à son plus bas niveau en 30 ans. « Là encore, il s'agit de changements qui peuvent être expliqués par les cycles économiques mais qui



L'industrie des pâtes et papiers a vécu les changements importants des dernières années. Les jours de production non utilisés à cause des grèves représentaient 20 % de la capacité totale des usines en 1975 et seulement 0,04 % en 1993.

sont aussi à notre avis des changements structurels de l'économie », a soutenu l'économiste.

Autre signe positif, l'économie

canadienne a créé 170 000 emplois au cours des quatre derniers mois, des emplois permanents surtout. « Les marchés financiers

sont actuellement distraits par les débats politiques, mais ils reviendront tôt ou tard à la réalité des chiffres », a noté M. Gignac. Selon

lui, l'expérience passée indique que ces débats n'ont qu'une influence « temporaire » sur les marchés.

Industrie des assurances : fonds d'urgence insuffisant

OTTAWA — Un fonds d'urgence constitué par l'industrie des assurances pour protéger les détenteurs de polices n'est peut-être pas assez solide pour résister à l'effondrement d'une compagnie importante, a soutenu le principal responsable des institutions financières du pays.

par GORD MCINTOSH
de la Presse canadienne

Michael Mackenzie, le surintendant fédéral des institutions financières, a déclaré hier que le fonds

d'urgence de l'industrie des assurances, connu sous le nom de CompCorp, est financé selon les difficultés précédentes auxquelles a eu à faire face l'industrie — et non selon ce qui pourrait arriver.

« C'est un mécanisme de financement qui repose sur des événements déjà survenus, et qui sait ce qui pourrait arriver avec une grande compagnie », a-t-il fait remarquer.

« Nous avons assisté à la disparition rapide de capitaux auparavant. Il se pourrait que, pour indemniser les détenteurs de polices, ils épuisent les fonds prévus par leur évaluation basée sur des situations antérieures ».

M. Mackenzie, qui prend sa retraite à la fin du mois après sept années passées à surveiller, pour le compte d'Ottawa, les banques, les compagnies de fiducie et d'assurances ainsi que les fonds de retraite, a tenu ces propos avant et après une réunion du comité bancaire du Sénat.

Dernièrement, M. Mackenzie a été autant un prophète de malheur de l'industrie des assurances que son surveillant. La semaine dernière, il a dit que les consommateurs devraient faire preuve de prudence à l'égard de la compagnie d'assurances avec laquelle ils traitent à cause des difficultés financières que connaît l'industrie.

Lorsqu'on lui a demandé au comité si CompCorp pourrait faire face à un effondrement important, M. Mackenzie a répondu que « si une compagnie d'envergure se retrouvait dans le rouge, il aurait des difficultés ».

Plus tard, il a expliqué que dans le cas de faillite d'une compagnie d'assurances importante, CompCorp pourrait se retrouver en quête de fonds supplémentaires ou « devant les détenteurs de polices pour leur dire : « on va devoir étaler les paiements sur une période de cinq ans ».

Dans le cas d'un effondrement d'une compagnie d'assurances membre, CompCorp serait en mesure de couvrir une police d'assurance-vie de moins de 200 000 \$, de la même façon que la Société d'assurance-dépôt du Canada (SADC) protège les comptes bancaires jusqu'à concurrence de 60 000 \$.

CompCorp assure les fonds de retraite placés auprès des compagnies d'assurances ainsi que di-



Michael MACKENZIE

verses polices à long terme jusqu'à concurrence de 60 000 \$. Les rentes viagères sont couvertes jusqu'à concurrence de 2000 \$ par mois.

Au cours de ses six années d'existence, CompCorp a dû effectuer des paiements à la suite de la faillite de deux petites compagnies d'assurances.

CompCorp est financée entièrement par l'industrie des assurances, tandis que la SADC, une société de la Couronne, est financée conjointement à même les primes payées par les banques et les compagnies de fiducie et, dans les cas d'urgence, par le Trésor fédéral.

Un mouvement se dessine au sein de l'industrie des assurances pour étendre la même protection du fonds fédéral de revenus consolidés à CompCorp.

À partir du 31 décembre 1992, la SADC avait des prêts impayés totalisant 3,7 milliards \$ auprès des fonds de revenus consolidés.

« Personnellement, je ne crois pas que le filet de sécurité devrait être étendu de cette façon », a dit M. Mackenzie devant le comité.

« Les programmes d'assurance devraient être financés par l'industrie qu'ils assurent et je ne crois pas que le responsable de la réglementation (de ladite industrie) devrait être l'assureur, de même que l'assureur ne devrait pas être le responsable de la réglementation ».

L'environnement préoccupe vivement l'industrie minière

TADOUSSAC — La grande priorité de l'industrie minière au cours des prochains mois devrait être d'obtenir des divers paliers de gouvernement l'établissement d'un guichet unique en matière d'environnement.

par LOUIS TANGUAY
LE SOLEIL

C'est du moins l'avis de M. Eve Scherkus, nouveau président de l'Association minière du Québec (AMQ) dont les assises annuelles se sont terminées hier à Tadoussac.

Dans les milieux financiers internationaux où il a l'habitude d'évoluer pour lever des fonds pour la compagnie Agnico Eagle dont il dirige la mine Laronde en Abitibi, M. Scherkus assure, au cours d'une entrevue au SOLEIL, que le Québec est bien perçu pour son potentiel minier. Mais, dit-il, il ne faudrait pas que ce territoire perde sa compétitivité « parce qu'on voudrait être plus vert que les autres ».

Dans un avenir qu'il qualifie de « nébuleux » en ce domaine, M. Scherkus précise que les normes ne doivent pas être moins ou plus exigeantes qu'ailleurs, mais les procédures pour l'attribution des permis ne doivent pas non plus être plus lourdes au point où les délais d'obtention mettraient en danger la rentabilité de projets qui doivent être mis en branle au meilleur moment dans le cycle du prix des métaux.

Un peu plus tôt, un des banquiers les plus respectés du



monde minier, M. Donald J. Worth, vice-président au secteur des mines de la Banque CIBC, a rappelé aux dirigeants de l'industrie minière du Québec que, pour obtenir du financement bancaire, les entrepreneurs miniers doivent pratiquement avoir pris pour « religion » l'établissement d'un bon système de gestion environnementale.

L'ex-président directeur général de l'Association des manufacturiers du Québec (l'autre AMQ), M. Richard LeHir, a reproché au monde des affaires en général d'avoir trop tardé à inscrire les scientifiques à qui ils auraient dû demander il y a longtemps de riposter vigoureusement aux environnementalistes.

Partenariat

Il aura donc été beaucoup question d'environnement à cette rencontre convoquée sous le thème du développement du partenariat à l'intérieur et autour de l'industrie minière.

Pour M. Scherkus, cette approche est la seule façon de sortir plus compétitifs du tunnel.

Et l'intervention la plus remarquée à ce chapitre a été celle de M. Donald Murphy, président de la Société de développement de la Baie

James, quand il a parlé des liens créés entre les instances gouvernementales, la SDBJ, les travailleurs locaux et la compagnie minière Ressources MSV pour sortir deux mines de Chibougamau-Chapais du cul-de-sac dans lequel elles s'étaient enlisées, aussi en rapport avec des problèmes environnementaux.

Ce « success story », a-t-il rappelé, est d'abord passé par l'établissement d'une ligne de communication directe avec les salariés et le personnel cadre des opérations destinées à la fermeture. En jouant franc jeu avec les travailleurs, la compagnie a obtenu des concessions salariales importantes en échange d'un siège au conseil d'administration, d'un siège au comité de direction et d'une formule de partage des profits : une première canadienne dans l'industrie minière.

Pour sa part, le secrétaire général de la CSN, M. Pierre Paquette, a soulevé beaucoup de curiosité chez les membres de l'AMQ en évoquant la vingtaine de situations où des ententes éliminant à long terme la possibilité de recours à la grève ou au lock-out ont été conclues.

Par contre il exprimé sur l'hypothèse d'une participation des syndiqués aux bénéfices des entreprises de fortes réticences à cause des frustrations qui, faute de profits pourraient accompagner les difficultés qui demanderaient justement le plus fort appui des travailleurs. Il a toutefois précisé sur ce point que, dans les instances de la centrale syndicale, la réflexion n'est pas encore terminée.

Maisons moins chères au Québec

OTTAWA (PC) — Même si une maison individuelle neuve à Montréal coûte en moyenne 136 000 \$ en 1994, elle n'en coûte néanmoins qu'à peu près le tiers d'une maison équivalente à Vancouver (480 000 \$).

Ces prévisions sont tirées du rapport Marchés de l'habitation canadiens, publié hier par la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL). Cette publication se spécialise dans l'analyse des marchés du logement situés dans les grands centres urbains du pays.

« Les prix moyens à Vancouver représentent des records historiques pour les marchés canadiens », affirme Daniel Guerrette, analyste principal des marchés lo-

caux au Centre d'analyse de marché de la SCHL.

Le prix moyen des maisons neuves à Vancouver devrait continuer d'augmenter tandis qu'ils devraient se stabiliser dans les marchés du Québec. En 1994, la moyenne des prix devrait monter de presque 8 % à Vancouver, de seulement 1 % à Montréal, de 2 % à Québec et de 3 % à Chicoutimi et à Trois-Rivières. Le prix moyen d'une maison neuve à Toronto chutera de 1 à 2 %.

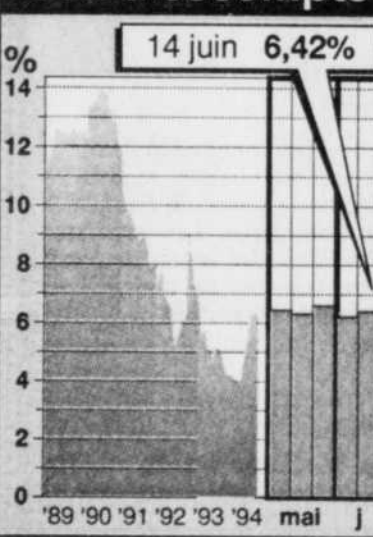
Les prix moyens à Montréal et Toronto seront limités par le plus

fort volume de ventes de petite maisons.

Les grands marchés canadiens les moins dispendieux seront les marchés québécois. Chicoutimi aura le prix moyen le plus bas pour les maisons neuves : 81 000 \$, et Trois-Rivières aura le prix moyen le plus bas pour les maisons existantes : 73 500 \$.

En 1994, les prévisions relatives aux principaux marchés canadiens montrent aussi que les mises en chantier progresseront dans chaque marché du Québec, sauf à Montréal, où une diminution de 2 % est prévue. La demande devrait être plus forte en Ontario et au Québec en raison de la croissance dynamique de l'emploi dans ces marchés.

Taux d'escompte



Source: Banque du Canada

(PC)

Le taux d'escompte remonte à 6,42 %

OTTAWA (PC) — La Banque du Canada a haussé hier de 16 centièmes de point son taux directeur pour le fixer à 6,42 %, contre 6,26 % la semaine dernière.

Le taux d'escompte augmente après avoir diminué la semaine dernière.

La Banque du Canada est intervenue pour soutenir un dollar plus faible.

Le taux d'escompte le plus bas au cours des 12 mois précédents a été de 3,87 %, le 1er février 1994. Le taux le plus élevé, au cours des 12 mois précédents, a été de 6,61 %, le 10 mai 1994.

Le taux d'escompte de la Banque du Canada est fixé chaque semaine à un quart de point de base au-dessus du rendement moyen des bons du Trésor à échéance de 90 jours vendus par adjudication aux institutions financières.